

4^e Année N° 166

Le N° 0#50

Jeudi 4 Novbre 1943

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

DS
531
F5634

UNIVERSITY OF WASHINGTON

SUZZALLO
COLLECTION

MAY 14 2022

LIBRARIES

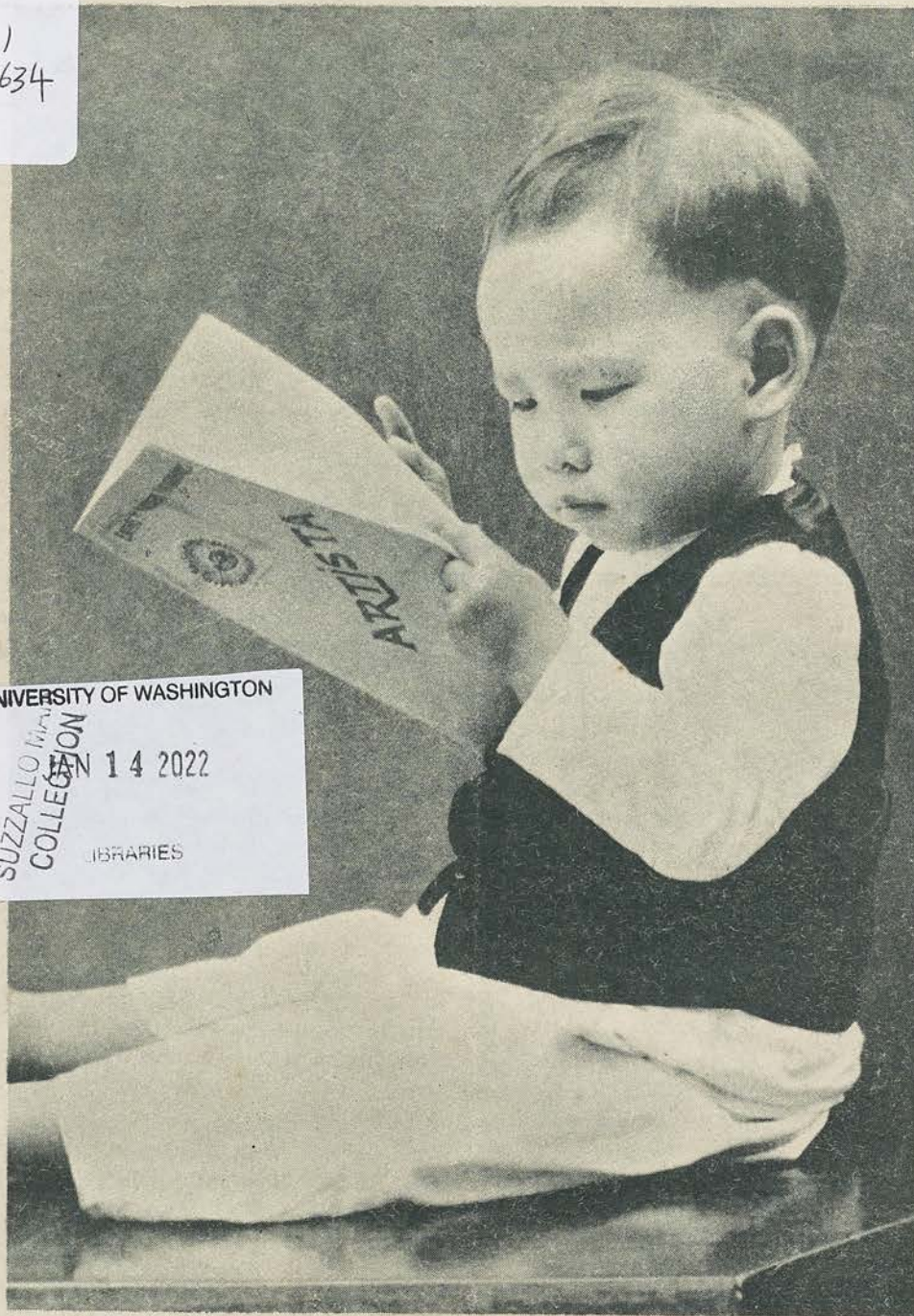


Photo
LE-DINH-CHU

Un futur lecteur de la Revue "Indochine"

LOTÉRIE INDOCHINOISE



-Tr. TANLOC

Indochine

4^e Année - N° 166 — HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ — 4 novembre 1943

Direction : ASSOCIATION ALEXANDRE DE RHODES
DIRECTION-ADMINISTRATION : 6, boulevard Pierre-Pasquier — Hanoi — Téléphone 628
Toute la correspondance, les mandats doivent être adressés à la Revue *Indochine*, 6, avenue P.-Pasquier, Hanoi

ABONNEMENTS | INDOCHINE et FRANCE. Un an 25 \$ 00 — Six mois 15 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 50
ETRANGER Un an 30 \$ 00 — Six mois 20 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 70

SOMMAIRE

Pages		Pages
	<i>En marge de notre numéro spécial sur l'Urbanisme. — Hygiène et Urbanisme, par Jean GIRAUDOUX</i>	
1	<i>Quelques documents sur le grand mandarin Phan-thanh-Gian, par G. TABOULET</i>	
4	<i>L'île de Phu-quốc, par H. T.</i>	
7	<i>Réflexions au long des pistes. — Idylles laotien-nes, par le docteur G. FAURE</i>	
13	<i>Les agglomérations de paillotes de Saigon-Cholon, par le docteur HÉRIVAUX</i>	
16	<i>Scènes d'enfants du Viêt-Nam</i>	
18	<i>Les Français au Service de l'Indochine. — M. Morché, Premier Président de Cour d'appel honoraire</i>	
20	<i>Artistes annamites au Japon</i>	20
	<i>Cochinchine 1943. — Interview de M. Hoeffel, Gouverneur de la Cochinchine</i>	21
	<i>Stations balnéaires de l'Annam. — Cua-Tùng, par A. L. B.</i>	23
	<i>Bûcherons d'Angkor, par Maurice GLATZE, Conservateur d'Angkor</i>	28
	<i>La Semaine dans le Monde</i>	30
	<i>Revue de la Presse Indochinoise</i>	32
	<i>La Vie Indochinoise</i>	33
	<i>Courrier de nos lecteurs</i>	35
	<i>Mots croisés n° 133</i>	35
	<i>Solution des mots croisés n° 132</i>	35

EN MARGE DE NOTRE NUMÉRO SPÉCIAL SUR L'URBANISME

HYGIÈNE ET URBANISME

par Jean GIRAUDOUX

Les réformes par lesquelles le Maréchal entend imposer à la France une doctrine officielle de l'urbanisme et octroyer au citoyen français ses droits urbains sont celles dont dépend avant tout l'avenir de notre pays.

Si, par urbanisme, on entend l'ensemble des mesures par lesquelles une nation s'assure le rythme et la tenue de la vie moderne, il est permis en effet, de dire que la France, jusqu'à la Révolution Nationale, était peut-être sur ce point le pays le plus arriéré du monde. Dans leur unique souci de conquérir ou de garder au Français ses privilèges civiques ou spirituels, nos chefs

n'ont jamais voulu comprendre que ces droits, ressorts incomparables d'énergie et d'initiative dans une vie nationale ample et ambitieuse, n'étaient plus, dans une vie nationale médiocre, que des insignes ou des rites stériles. Chaque citoyen à son berceau, a droit à sa nation toute neuve, à une nation de l'époque, du jour. Il est un immigrant dans une colonie qui se doit d'être toujours nouvelle. Il est fondé d'y trouver ce qu'offre toute colonie : l'espace, l'imagination, l'espoir. Au citoyen français, on se contentait de repasser un vieux pays où l'enfant devait prendre dès ses débuts, des habitudes de vieillard et des précautions de retraité. On

lui donnait une France historique immense, où toutes les exaltations lui étaient permises, une France spirituelle universelle, où il pouvait se croire, avec quelque raison, citoyen privilégié du monde, et une France réelle et actuelle contre laquelle butaient sans avenir les exemples et les inspirations des deux autres. A ceux qui ne se résignaient pas, il restait la France d'outre-mer. Mais ils ne pouvaient être que l'exception, et c'est ainsi, par notre éloignement et notre méconnaissance des facilités journalières aussi bien que des miracles de la vie moderne, que s'explique cet affaiblissement, sans doute exagéré, mais déjà trop sensible, de notre caractère et de notre esprit.

Comment le Français, en effet, aurait-il été à même de préserver complètement sa présence dans l'humanité ? L'aménagement de son existence quotidienne était généralement préhistorique et l'éducation qu'il en recevait presque toujours malfaisante. La première leçon de lecture d'un enfant est la vue de la maison et de la chambre, sa première leçon d'écriture, le tracé de ses pas dans la ville. Que lui donnaient-elles, sinon l'habitude du médiocre ? La vue de la maison ? Les conditions dans lesquelles vivent la plupart de nos ouvriers et de nos paysans sont des dénis à l'époque. Tous ces ennemis qui ont été vaincus définitivement par l'ouvrier américain ou le paysan suédois, le froid, la canicule, l'obscurité, la solitude, l'éloignement, le silence, la promiscuité, règnent encore en maîtres sur nos faubourgs et nos villages. Alors que les cinq sens du citoyen moderne ont droit à ce luxe plénier qui est le don du siècle, seul celui de la saveur restait l'apanage du Français.

Nous parlerons tout à l'heure de la vue, perpétuellement offensée ; l'odorat n'était pas plus privilégié ; l'appartement sentait le renfermé dans une cité qu'aucune loi ne préservait des fumées ou des odeurs d'usine, l'ouïe était insultée sans arrêt ; le toucher s'émoussait dans un manque général de confort qui ne s'atténuait qu'à l'heure du sommeil, car en France les sommiers sont bons, pour le bénéfice de notre inconscience. Les papilles et le lit, c'était peu pour inspirer au corps français cette jouissance de la vie qui seule fait de l'homme l'artisan de sa destinée. Tous les droits conquis par nos régimes de bataille paraissaient singulièrement ridicules dans cette existence. Le droit au vote, dans une salle où couchaient aussi les bêtes. Le droit à l'éducation, dans un taudis où l'aîné des enfants devait soigner les cadets. Le droit à la santé, dans une fer-

me bordée de purin ou dans un bâtiment ouvrier qu'aucune loi ne soumettait à la désinfection. De là le nombre croissant d'habités de cabaret, d'illettrés, de phthisiques. Les qualités les plus spéciales du Français devenaient des virus dans cet état de choses.

L'amour de la famille était le pire facteur des maladies contagieuses, le stoïcisme inné à notre race se mettait aux gages de l'inconfortable. La cuisine, au lieu de rester chez nous cette politesse suprême qu'elle est pour l'organisme devenait une manie et un stupéfiant. Le logis, cellule première de toute civilisation n'était nulle part moins spacieux, moins sain, moins équipé. Le logis des hommes : tout désir de foyer heureux dérivé par l'entreprise et l'affaire vers un lotissement généralement sordide. Le logis des institutions : la pudeur de nos dirigeants devant ce qu'ils croient encore le luxe, leur interdisait de loger dans des palais notre institution, notre passé, notre vie officielle, notre temps militaire, et le seul monument élevé à Paris sous le régime maçonnique restait le Sacré-Cœur de Montmartre. Le logement des choses : le logis des livres, des vêtements, des fleurs, des ustensiles, de plus en plus dédaigné, pour la perte de notre artisanat.

Voilà qu'elle était la leçon de lecture ; et celle de l'écriture, celle du déplacement, n'était pas souvent meilleure. L'itinéraire du citoyen étranger, de la naissance à la mort, se mène maintenant dans un monde où l'espace et la vitesse, le travail et le loisir, tous ces jumeaux ennemis, sont étroitement réconciliés par des parcours rapides, par des avenues de plus en plus larges, des parcs, des stades, des hôpitaux dont l'accès est facile. Tout mineur anglais, tout humble fonctionnaire berlinois arrive au bureau ou au puits après avoir marché sur du gazon ou de la mousse. Le citoyen français, dans ses allées et venues vers l'atelier ou le repos, vers la santé ou la maladie, ne trouvait généralement que l'asphalte et l'encombrement.

Notre pays, qui offrait, par ses ressources naturelles ou urbaines, des possibilités incomparables à un aménagement moderne, qui disposait pour son extension et son adaptation au siècle des amorces de génie créées par les régimes précédents, qui non seulement dégagée le premier pour l'humanité les vérités et les bienfaits de l'urbanisme, mais compte encore les urbanistes les plus célèbres et les plus recherchés par les nations neuves, n'a poursuivi le plus souvent son développement que dans la

mesquinerie, le saccage et la confusion. On a commencé, autour de Paris, juste avant la guerre, la route des Parcs, qui doit relier rapidement tous les châteaux de nos rois. Mais la route du citoyen français reste à faire, la route de l'usine, la route des gares, la route des champs d'aviation, la route des écoles. Le moindre déplacement y reste un voyage avec des frontières et des passeports à chaque guichet ou à chaque barrière, et le Français est dans son parcours celui qui laisse le plus de déchets en tickets ou confetti de poinçonnages. Des routines indélébiles font de l'attente, de la perte de temps, de l'inconfort dans l'attente, de la bousculade, du rudolement, un des tributs payés par le citoyen à l'administration ou à ses fournisseurs. C'est ainsi que tous les freins fonctionnent à bloc sur lui dans ce siècle de vitesse, toutes les surcharges l'alourdissent dans ce siècle de nudisme ; il en est arrivé à renoncer à ses réflexes et à se confier à l'habitude.

Comment d'ailleurs trouverait-il dans le décor de sa vie le guide qui lui fait défaut dans l'exercice de cette vie même ? On lui retire peu à peu la beauté de son pays. Sur les pays les plus petits, ou les moins riches, Danemark, Hollande, Portugal, sur des terres même qui dépendent de la France, Maroc ou Indochine, la vie moderne se pose comme un embellissement et un épanouissement, sur nous comme une lèpre. Nous avons nombre de municipalités, de comités, de concitoyens qui considèrent l'agrément des cités ouvrières, le dégagement des beautés historiques, la noblesse du décor monumental et naturel comme les premières dettes dues à la Nation par l'Etat, mais leurs efforts étaient variés ou fragmentaires, car l'Etat français n'avait jusqu'à ce jour désigné aucune administration — et n'en avait trouvé aucune, — pour donner à la France moderne un visage digne de son passé. Aucun chef n'avait voulu comprendre que l'âme du Français ne pouvait s'éclairer et s'instruire dans une France qui se dégradait et s'encrassait.

Dans leur stricte morale républicaine, nos

dirigeants voyaient dans l'embellissement de la cité une prodigalité, dans l'amélioration des conditions de la vie bourgeoise, ouvrière ou paysanne une atteinte à la simplicité. Sous la pression des gros intérêts, des conseils minés par l'intrigue, ils avaient peu à peu retiré à l'Etat son droit de regard et sa responsabilité, désarmé ses représentants, passé les pouvoirs d'urbanisme du préfet au maire, et donné ainsi libre champ à ceux qui avaient intérêt à faire céder l'architecture à l'entreprise, l'aménagement au lotissement, l'adaptation à la destruction.

Pour ne prendre que l'exemple capital, c'est ainsi que nous avons vu surgir autour de Paris, au mépris de toute loi, et de toute précaution, un chapelet de villes sordides ; c'est ainsi que les paysages les plus chers à la mémoire du Parisien et les plus nécessaires à son œil et à ses loisirs, îles de Billancourt, pentes de Meudon, vallée de Chevreuse, se sont couverts d'usines et de baraquements. Le plan d'aménagement des fortifications, présenté par un architecte célèbre, et d'ailleurs adopté, a bien été exécuté depuis, mais par la municipalité de Cologne. Liges, bureaux, commissions de monuments historiques, associations de ces architectes auxquels on refusait le bénéfice de leur profession alors que tout non-architecte avait le droit de construire, ne disposaient que d'une force académique contre la poussée irrésistible des entrepreneurs et des marchands de biens. Sous leurs cris d'alarme, on votait des lois, on instituait des concours, mais pour les tourner ou les falsifier aussitôt. Leurs efforts, même pour protéger la valeur historique ou future d'un paysage, d'un monument, ne faisaient qu'en dévoiler l'importance aux guetteurs ennemis, et en France la beauté d'un site, d'un bourg n'était plus que le signe par lequel il se trahissait lui-même et se désignait au lotisseur ou au publicitaire : c'est ainsi que les murs d'Avignon ont appelé les hangars en fer ; les fontaines de Juvisy ou de Pétrarque, les panneaux de Byrrh ; la Seine, les vidanges.

(A suivre.)

Quelques documents sur le grand mandarin PHAN-THANH-GIAN

par G. TABOULET

PARMI les personnalités annamites qui, dans les débuts de l'occupation française, furent appelées à jouer un rôle politique, aucune assurément ne dépasse en importance, en dignité, en grandeur, le haut mandarin Phan-thanh-Gian.

La noble figure de Phan-thanh-Gian nous est encore assez mal connue. Investi tour à

meneses possibilités que pouvait offrir à son pays l'adoption des idées et des moyens matériels à la disposition des hommes venus d'au delà les mers pour tirer l'Annam de sa torpeur séculaire. Apôtre jusqu'au martyre de la plus féconde des collaborations, Phan-thanh-Gian doit être regardé comme l'annonciateur des temps nouveaux.



Phan-thanh-Gian à 68 ans (d'après une photographie prise à Paris en 1863).

tour des fonctions les plus éminentes, des missions les plus délicates — vice-Grand censeur du royaume, ministre membre du Conseil secret, président du Tribunal des Rites, envoyé plénipotentiaire de S. M. Tu-Duc auprès de l'amiral Bonard, chef de la mission d'ambassade extraordinaire députée en Europe, vice-roi des provinces occidentales de la Basse-Cochinchine — « le vieux lettré originaire du littoral du Grand Empire d'Annam » (1) demeura jusqu'au terme de sa vie l'image de la modestie et du désintéressement.

Patriote fervent, défenseur convaincu des intérêts de son souverain, Phan-thanh-Gian fut le premier des penseurs et des politiques de sa génération qui comprit les im-

comme le précurseur de la rénovation du vieil Annam.

La Rétrospective historique de la Foire de Saigon se devait de réserver une place de choix à un homme d'une pareille envergure. Une quinzaine de documents, figurés et manuscrits, ont rappelé aux visiteurs du pavillon de l'Histoire les épisodes les plus saillants de la vie de ce grand mandarin, qui peut être cité en exemple aux jeunes générations, pour sa clairvoyance, pour sa loyauté, pour son abnégation.

Plusieurs de ces documents méritent de

(1) On sait que Phan-thanh-Gian naquit à Bao-thanh, village de la province de Bentré, tout proche de la mer.

retenir plus particulièrement l'attention. Nous signalerons aujourd'hui quatre de ceux-ci plus spécialement dignes d'intérêt, en raison de leur caractère inédit et profondément émouvant.

L'un de ces documents est l'ordre adressé par Phan-thanh-Gian, le 9 septembre 1862, aux perturbateurs de Gocong (1). Cet ordre a pour but de prévenir l'insurrection qui se prépare ouvertement à Gocong. Phan-thanh-Gian adressa de pressantes objurgations au Quan Dinh, chef des rebelles, et à ses partisans. Phan-thanh-Gian s'exprime en ces termes : « La guerre a fait place à la paix ; seul le *Tan hoa* (Gocong) reste réfractaire à l'ordre de soumission donné par le souverain... L'édit du Roi et les ordres de la Cour sont clairs ; pourquoi donc y résistez-vous... Qui a pu vraiment vous pousser à ces extrémités ?... Si vous voulez continuer d'agir ainsi, vous rejetez le mérite de la fidélité que vous avez acquis... Comment pouvez-vous ne pas avoir du regret, du désespoir ?... »

« Entrant en lice, assurément vous pensez remporter la victoire, seulement, dans le cas où vous succomberez, quel sera votre refuge ?... (Livrez vos armes)... Ne donnez pas lieu à l'impossibilité d'un tardif repentir. Réfléchissez et réfléchissez encore en considération de cet ordre d'appel. » L'amiral Bonard, se rendant au Cambodge pour explorer le Mékong, s'arrêta en chemin à Vinh-long et put s'y rendre compte de l'activité déployée par « Fan tan Giang » pour faire tout rentrer dans l'ordre et exécuter le traité signé par lui. Les efforts pacifiques de Phan-thanh-Gian restèrent malheureusement stériles. L'insurrection de Gocong, insurrection sans espoir, éclata en décembre 1862 et eut pour unique résultat de déchaîner sur les provinces nouvellement conquises un surcroît de calamités.

Un autre document exposé retrace une très intéressante entrevue qui eut lieu à Mytho, le 18 novembre 1866, entre Phan-thanh-Gian, revenant de Saigon à Vinh-long, et le commandant Ansart, commandant supérieur de la province de Mytho. Le commandant Ansart nous a laissé un récit détaillé de l'entretien (2). Phan-thanh-Gian se rend compte de la menace qui pèse sur les provinces occidentales ; il sent venir l'orage ; il voudrait connaître les intentions du Gouvernement français ; il sonde le commandant supérieur. Le vice-roi tient à M. Ansart le langage suivant : « Les trois provinces ne sont-elles pas à vous (déjà) ? Tous les produits de ces provinces ne passent-ils pas chez vous ? N'en avez-vous pas la clef ? N'y

exercez-vous pas, en réalité, une autorité presque souveraine, que le parti exalté nous reproche à la Cour, en nous appelant les esclaves des Français ?... Nous n'opposerons pas à l'envahisseur une résistance que nous savons inutile... Les Annamites qui soutiennent le Poukombo sont des gens sans aveu... Les fautes antérieures du Gouvernement annamite venaient de l'ignorance où il était de la valeur et de l'intelligence des Européens, mais aujourd'hui que les deux peuples se connaissent, le plus fort doit au plus faible son appui et ses lumières, pour le faire entrer dans les voies de la civilisation ». Le commandant Ansart rétorque à son interlocuteur qu'il ignore les desseins du Gouvernement français et qu'il n'a pas qualité pour traiter officiellement une pareille question. Il apparaît bien, continuait-il cependant, que le Gouvernement annamite prodigue des excitations et entretient le désordre en Basse-Cochinchine. Ce faisant, il joue un rôle dangereux, un rôle d'autant plus dangereux que ce gouvernement est des plus vulnérables, non seulement en Basse-Cochinchine, mais aussi au Tonkin, toujours prêt à se soulever. Le Gouvernement annamite ferait mieux de renoncer aux provinces occidentales et de demander, en échange, des compensations que le Gouvernement français serait sans doute disposé à accorder, au prix d'un nouveau traité. Le compte rendu de la conversation se termine par ces mots du commandant Ansart : « Phan-thanh-Gian me fit l'honneur de me dire que si un officier français devait un jour résider à Hué, il désirerait que ce fût moi. Je saluai le compliment et répliquai : Aubaret. Il se mit à rire et, comme le dîner était servi » (nous passâmes à table).

L'inéluctable, pressenti par Phan-thanh-Gian, se produisit quelques mois après la conversation ci-dessus. En possession de preuves tangibles établissant l'appui fourni par les autorités annamites au rebelle Poukombo et à ses acolytes, l'amiral de La Grandière obtint des Tuileries l'autorisation de s'emparer des provinces occidentales, qu'il occupa, sans coup férir, sitôt après la liquidation de l'incident du Luxembourg (juin 1867). Ainsi qu'il l'avait annoncé, Phan-thanh-Gian, désireux d'éviter une effusion de sang inutile, prescrivit à ses

(1) Traduction faite par le Père Legrand de La Liraye du document original en caractères chinois. Archives Centrales de l'Indochine, G. G., 11.108.

(2) Archives Centrales de l'Indochine, *Amiraux*, 11.803, n° 154.

troupes de déposer les armes. Le vice-roi de Vinh-long résolut de ne pas survivre au malheur que ses courageux efforts n'avaient pas réussi à prévenir. Le 8 juillet 1867, il adressa à son souverain un suprême message, lui faisant part de sa détermination de mettre fin à ses jours. Cette ultime lettre du grand mandarin est conçue en ces termes (1) : « Moi, Phan-thanh-Gian, je fais l'exposé ci-dessous ; j'exprime franchement, la tête baissée, mes humbles sentiments ; je sollicite, la tête levée, votre clairvoyant examen... La question de Cochinchine s'achemine rapidement vers une situation à laquelle il est impossible de mettre un terme ! Par devoir, je dois mourir. Je n'oserais vivre inconsidérément, en laissant un héritage de honte à mon souverain et à mon père... A la dernière extrémité, la gorge serrée, je ne sais que dire... En essuyant mes larmes, en levant vers Vous mes regards affectueux, je ne peux que souhaiter ardemment qu'il Vous soit encore possible d'agir suivant nos forces et nos moyens » (20^e année de Tu-Duc, 6^e lune, 7^e jour).

Une autre lettre du commandant Ansart nous révèle enfin avec beaucoup de précision, les circonstances de la fin tragique du vice-roi de Vinh-long (2) :

« Nous sommes arrivés au dénouement fatal du drame de l'empoisonnement de Phan-thanh-Gian. Il a succombé cette nuit et son corps a été transporté, ce matin, hors de la citadelle. L'inhumation aura lieu à Kebon, dans quelques jours. Ce n'est pas sans un vif sentiment de chagrin que nous avons vu périr ce remarquable vieillard et je suis sûr que ce sentiment est partagé par tous ceux qui l'ont connu. Il a accompli son suicide avec une fermeté de résolution étonnante. Ayant déjà préparé son corps au ravage du poison par une diète de quinze jours, il prit froidement toutes ses dispositions, fit acheter son cercueil, des habits de deuil pour sa famille et ses serviteurs, régla la cérémonie des funérailles dans les moindres détails et donna à ses enfants des conseils sages et dignes. Il les engagea à rester avec les Français, mais à n'accepter aucun emploi de leur part. Ils doivent vivre dans leurs propriétés, en gens pacifiques, franchement ralliés à la France, sans s'occuper de politique que pour conseiller partout la paix et le travail. Quant à ses petits-enfants, pour lesquels les mêmes raisons d'abstentions ne sauraient exister, il recommanda de les faire élever avec soin par les Français, et il me témoigna, quelques jours avant l'accomplissement de sa funeste résolution, le désir de me laisser quelques mil-

liers de francs pour subvenir aux frais de leur éducation à Saigon. Je ne compris pas alors le sens de ses paroles, qui n'eut pas échappé au Père Marc, s'il eut été présent, et tout le monde est convaincu que le Père Marc et moi, nous aurions eu assez d'empire sur lui pour l'empêcher de consommer son suicide. Mais la fatalité s'en est mêlée. Je n'ai rien compris à ses paroles, qui m'arrivaient pas le canal d'un interprète. Quand le Père Marc arriva, Phan-thanh-Gian ne fit plus d'allusion à son dessein désespéré. Le 1^{er} août, au matin, il régularisa quelques pièces relatives à la commune chrétienne. « Hâtez-vous ! » disait-il. A 11 heures, il prit le poison devant ses enfants et son entourage. Lorsqu'on vint me prévenir, à 2 heures, il était déjà trop tard. Il eut le temps d'embrasser le Père Marc et moi, et l'agonie commença. M. le chirurgien Le Couniat lutta contre le poison avec une intelligence et un dévouement, qui nous laissèrent jusqu'à hier soir une lueur d'espérance, mais tout fut impuissant pour sauver ce vieillard saturé d'opium et déjà vaincu par l'inanition et le chagrin. »

**

Les Français n'ont pas cessé de témoigner la plus haute estime, la plus déférente sympathie à Phan-thanh-Gian, qui les payait de retour. L'Amiral de La Grandière fit rendre les honneurs militaires à la dépouille de l'illustre homme d'Etat annamite. De nos jours, tout récemment, l'administration française a voulu donner le nom de Phan-thanh-Gian à deux imposants établissements scolaires de Cochinchine : à l'Ecole des garçons de Bentré, proche du village natal de Phan-thanh-Gian, au Collège de Cantho, capitale moderne du Transbassac, occupé en 1867. De pareils témoignages de considération se passent de commentaires.

Les documents exposés à la Retrospective de Saigon ont projeté une lueur nouvelle sur Phan-thanh-Gian, sur sa grandeur d'âme. Nous formulons le vœu que ce grand politique, que ce héros stoïcien, ce sage digne de l'antiquité, trouve, un jour prochain, le biographe qu'il mérite.

(1) Document en caractères prêté par le Palais Impérial de Hué, Archives du *Quốc Su Quan*. Traduction française par M. Pierre DAUDIN.

(2) Lettre, également inédite, du commandant Ansart, devenu commandant supérieur à Vinh-long, au commandant Reboul, commandant supérieur de la province de Mytho, Vinh-long, 4 août 1867. Archives Centrales de l'Indochine, *Amiraux*, 11.807, n° 6.

L'ILE DE PHÚ-QUỐC

par H. T.

A 30 milles des côtes de Cochinchine et du Cambodge, la grande île de Phú-Quốc, prolongement marin de la chaîne de l'Eléphant et comparable, selon les habitants, à un grand poisson qui tord sa queue avant de sauter, et dont la gueule serait grande ouverte, étend ses 600 km², soit la moitié d'une province comme Vĩnh-yên ou Cholon. Connue des Cambodgiens sous le nom de « Koh-Trat » (île de la Navette), elle fut, dit-on, nommée « Phú-Quốc » (Riche pays) par Gia-Long. Appellation optimiste, bien conforme à la tradition sino-annamite en matière de noms de lieux.

Côtes escarpées, abruptes, mais coupées de grandes plages de sable blanc, ayant parfois plusieurs kilomètres de longueur, et auxquelles succèdent immédiatement, à l'arrière-plan, des hauteurs boisées ; sols de grès et de sable, peu favorables à l'agriculture ; ceci explique que 6.000 habitants seulement (10 au km²) vivent sur l'île, presque uniquement de la mer et de ses produits, et que le nom même de Phú-Quốc ne soit connu que par son *nưôc-mắm*.

La pêche maritime et la fabrication du *nưôc-mắm* constituent en effet la principale ressource de Phú-Quốc. Elles concentrent, en fait la plus large part de l'activité des insulaires et leur assurent, dans l'ensemble, une existence relativement plus facile que ne le permettent, sur le continent, les travaux, souvent ingrats, de la rizière.

★★

Les deux littoraux de l'île diffèrent sensiblement quant aux espèces de poissons pêchés.

Sur la côte ouest, se pratiquent :

La pêche au *cá-com*, la plus importante de toutes, le *cá-com* entrant exclusivement dans la fabrication des *nưôc-mắm* de Phú-Quốc ;

La pêche aux seiches ;

La pêche aux crevettes,

enfin la pêche à de nombreuses variétés secondaires.

Sur la côte est sont pêchés :

Des holothuries ;

Diverses espèces de poissons de toutes tailles ;

Des crevettes, mais en faible quantité ;

Des crabes et des palourdes ;

Des tortues de mer « *đôi-mỏi* ».

La pêche au « *cá-com* » ne s'effectue que sur la côte ouest. La campagne proprement dite a lieu de juin à février, l'intervalle entre deux campagnes successives étant consacré aux réparations des jonques et des filets. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les meilleures pêches se font en pleine mousson de suroît, lors des accalmies qui succèdent aux mauvais temps. Simultanément, et avec les mêmes engins, se pratique la pêche aux crevettes et aux gros poissons, destinés ceux-ci à la consommation locale ou à l'exportation après séchage et salaison, celles-là à la préparation des pâtes de crevettes, les « *mắm-ruột* ».

Les filets employés, « *luôi-tru* », sont tous de fabrication uniforme en soie, à mailles très serrées, avec flotteurs de « *cây-mop* » et lestés de plomb, mais de dimensions variables, de 120 mètres sur 4 mètres à 180 mètres sur 7 m. 50.

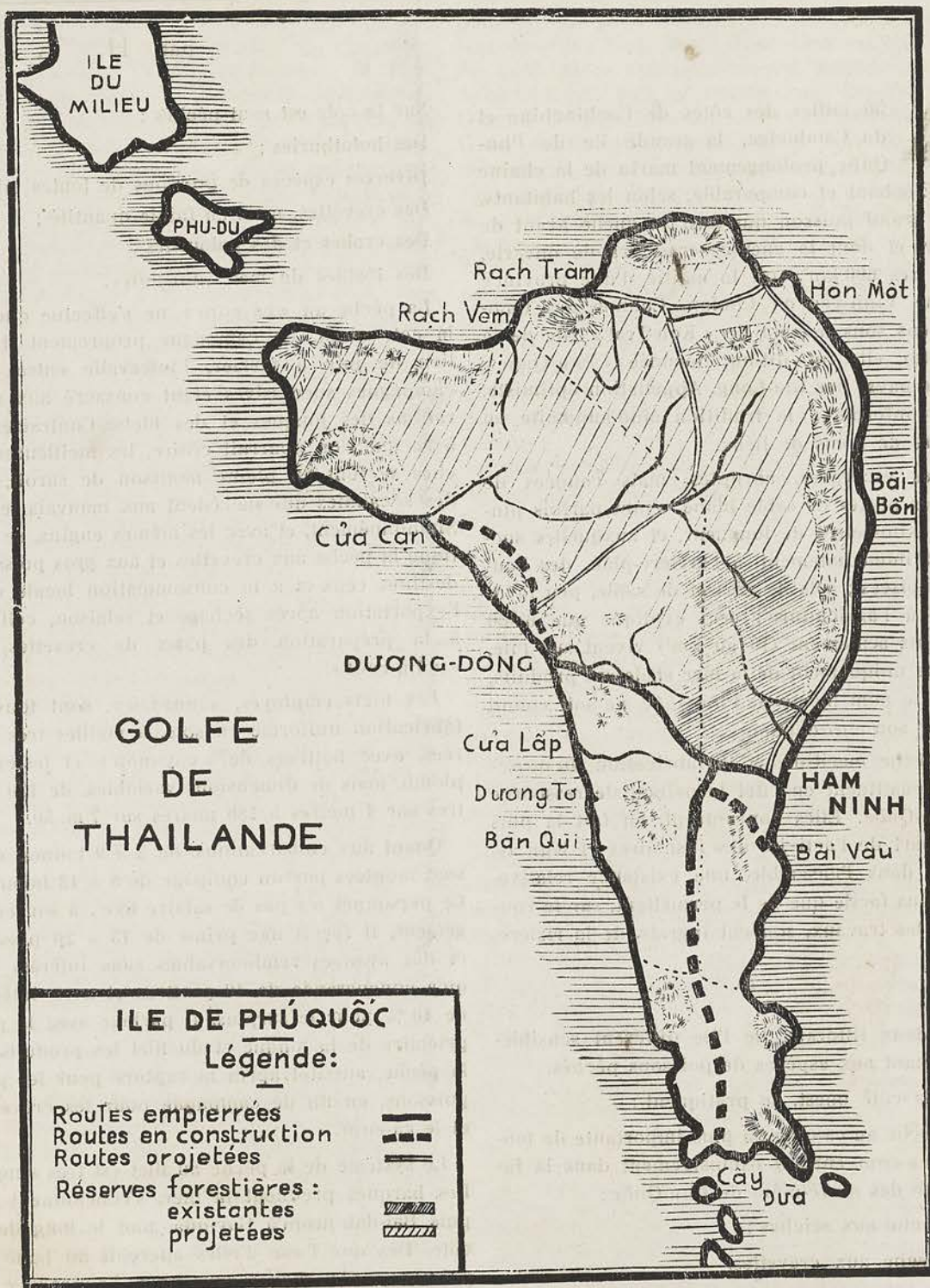
Quant aux embarcations, de 3 à 9 tonnes, elles sont montées par un équipage de 8 à 13 hommes. Ce personnel n'a pas de salaire fixe : à son engagement, il reçoit une prime de 15 à 20 piastres et des avances remboursables sans intérêts jusqu'à concurrence de 40 piastres et avec intérêts de 40 % pour le surplus. Il partage avec le propriétaire de la jonque et du filet les produits de la pêche, aussitôt après la capture pour les gros poissons, en fin de campagne pour les crevettes et le *cá-com*.

Le système de la pêche au filet est très simple. Les bargues prennent la mer, s'échelonnent depuis *Bãi-dai* jusqu'à *Cây-dua*, tout le long de la côte. Dès que l'une d'elles aperçoit un banc de poissons, elle manœuvre pour l'approcher le plus près possible : deux hommes maintiennent l'une des extrémités du filet, soit de pied ferme

dans l'eau, soit à la nage, tandis que la barque, décrivant un mouvement circulaire autour du banc de poissons permet aux autres membres de l'équipage de le « ceinturer » et de le capturer

poisson à se réfugier dans une poche pratiquée dans le milieu de l'engin.

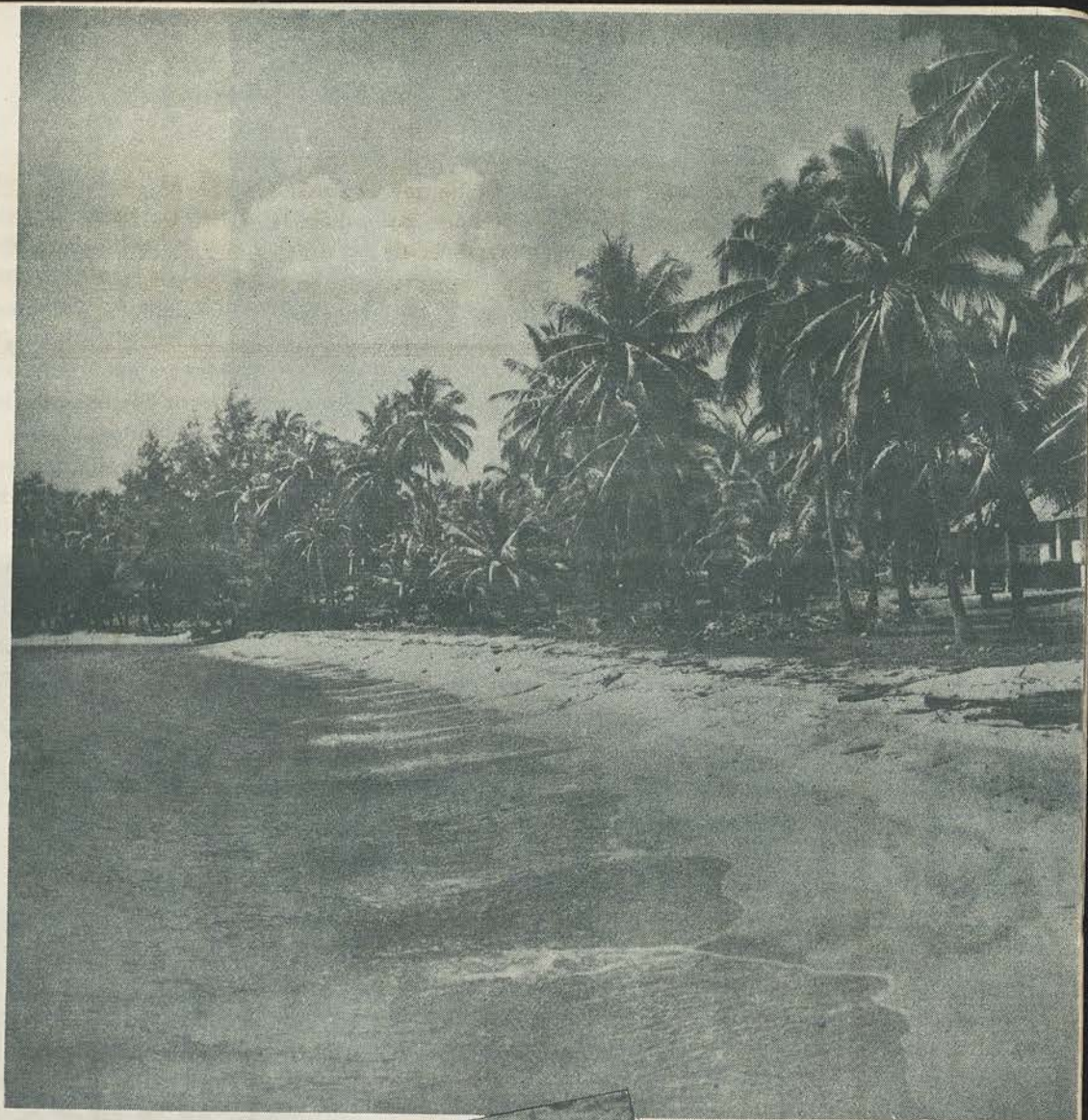
Entièrement différent est le dispositif adopté pour la pêche à la seiche : un « cái xường », une



dès que les extrémités du filet se rejoignent, et que le cercle ainsi formé se resserre, obligeant le

ficelle de 7 à 8 mètres, garnie de chiffons blancs à intervalles de 1 mètre et lestée d'un plomb, une

Cocoteraies
de Cay-Dua
sur la
côte Sud
de Phu-Quốc.



En pinasse
sur la rivière
de Duong-Dông.



Plantation
de Cay-Dua.

← Cocoteraie.



Jonque pour la pêche →
au Ca Com.



Rassemblement
de Jeunesse
à Duong-Dông.



épuisette et une torche fixée sur l'embarcation de manière à éclairer la ligne — car la pêche ne se fait que de nuit — y suffisent. La ligne est mise à l'eau et ramenée insensiblement vers la barque ; quand les seiches croyant à un appât se jettent sur les chiffons, on les prend aisément à l'épuisette. Source d'intéressants revenus (la seiche s'est vendue cette année 180 piastres le picul à Kampot), cette pêche mobilise de février à mai plus de 400 embarcations dont les torches allumées donnent, dans la nuit, l'impression d'une série de quais brillamment illuminés s'étendant de Cua-can à Ban-qui.

Sur la côte est, on emploie soit des dispositifs fixes, soit des lignes à hameçons multiples, soit enfin des filets, en fils de chanvre, qui varient tant par leurs dimensions (de 30 à 200 mètres de longueur, de 1 à 8 mètres de hauteur) que par la grandeur des mailles (de 1 à 10 doigts) et qui sont plus spécialement adaptés à la prise des gros poissons.

La pêche aux holothuries, ou sangsues de mer, s'effectue à l'aide de filets d'une dimension moyenne de 10 mètres sur 2 m. 50, ou mieux encore, à l'aide d'une fourchette disposée à l'extrémité d'une perche de 4 à 5 mètres.

Les tortues à écailles ou « *đôi mồi* » sont capturées au filet, ou même à la main quand elles vont pondre sur le rivage. Mais l'espèce est en voie de disparition par suite de la destruction des œufs tant par les iguanes que par les pêcheurs. On en rencontre dans les parages de Poulo-Way, mais assez peu sur les côtes de Phu-Quoc.

**

Les *nuóc-mắm* de Phú-Quốc sont exclusivement préparés avec des « *cá com* » et du sel de Baria dans les deux seuls villages de Dương-đông et Cua-can, sur la côte ouest.

Le poisson frais pêché est placé dans des cuves généralement en bois (diamètre 1 m. 50 à 3 mètres, hauteur 1 m. 20 à 2 m. 50) après avoir été brassé avec du sel dans la proportion de 2 de poissons contre 1 de sel. Au bout de trois à quatre jours, on en soutire un premier liquide appelé « *nuóc bòi* », une partie, les deux tiers environ, est mise de côté, le reste est reversé sur la même masse de poissons dont la surface a été préalablement recouverte d'une couche filtrante de palétuviers, qu'un dispositif en bois maintient en place, faisant office de presse. Ce n'est qu'au bout de quatre mois au minimum que le liquide définitif

est recueilli, après avoir été l'objet de plusieurs soutirages et passages dans la même cuve ; c'est le vrai *nuóc-mắm*, le « *nuóc-mắm sồng* » (littéralement « *nuóc-mắm cru* »), de qualité supérieure. Une faible quantité de jus recueillie en fin d'opération, d'abord par mince filet, puis goutte à goutte, constitue le « *nuóc-mắm nhi* », introuvable pratiquement sur le marché et réservé par les saumuriers pour des cadeaux personnels : c'est un liquide clair et très parfumé, plus riche en azote.

Les *nuóc-mắm* de vente courante sont obtenus d'une manière totalement différente : ce sont des *nuóc-mắm* cuits ou « *nuóc-nấu* ». Dans de grands récipients ou chaudrons, on fait bouillir ensemble le résidu d'une cuve, le « *nuóc bòi* » et de l'eau qu'on additionne convenablement d'une certaine quantité de sel. Le mélange est successivement versé dans chacune des cuves d'où ont été déjà extraits le « *nuóc-mắm sồng* » et le « *nuóc-mắm nhi* » ce qui, en fin de cuit, permet d'obtenir un produit uniforme quant à la teneur en azote, la couleur, le goût et l'odeur. Opération ensuite répétée le plus grand nombre de fois possible, d'après le degré d'épuisement des résidus.

Mis en jarres dont la contenance varie de 2 litres et demi à 3 litres, le *nuoc-mam* est exporté par les saumuriers eux-mêmes à l'aide de leurs jonques de transport, sur les ports de Hà-tiên, Kampot, Rach-gia... La diffusion plus lointaine s'effectue par des intermédiaires, acheteurs en gros ou dépositaires.

Le mouvement d'affaires ainsi créé est loin d'être négligeable, les pêcheurs et saumuriers emploient 2.000 tonnes de sel, 32 jonques de pêche, 70 jonques de transport et 400 petites barques de pêche. Ils exportent 450 tonnes de poissons secs, pâte de crevettes et seiches et 1.600.000 jarres de *nuoc-mam*, d'une valeur totale de 900.000 piastres.

Les entreprises sont cependant restées jusqu'ici presque figées au stade de l'artisanat familial. Il est nécessaire d'améliorer la production, en quantité et en qualité. Si le « *nuóc-mắm sồng* », très rare sur le marché, maintient encore la réputation dont jouissait dans toute l'Indochine le *nuóc-mắm* de Phú-Quốc, il est indéniable, par contre, que le produit de vente courante tend à se « commercialiser » de plus en plus. L'absence de tout contrôle technique, tant dans l'île que sur le continent, rend les altérations et les fraudes faciles : diminution de la teneur en azote, mélanges avec

d'autres nróc-mãm, retouches de la couleur et du goût par addition de lait de coco ou de sucre caramélisé. Il est indispensable que les efforts des pêcheurs et des saumuriers soient soutenus et guidés par un organisme susceptible de leur apporter des moyens d'action, et de substituer aux vieilles routines une organisation technique et économique moderne. Tel sera le but de la coopérative des pêcheurs et saumuriers de Phú-Quốc, actuellement en cours de constitution avec le concours de l'Inspection générale des Pêches, de l'Office du Crédit populaire et de l'Institut Pasteur.

★★

Après la mer, la forêt constituerait une ressource très importante, si les difficultés de transport et l'éloignement n'empêchaient une exploitation commerciale du bois. La partie nord de l'île est couverte en partie de boisements encore peu connus, mais qui comprennent du bois d'œuvre (sao) et des résineux (dâu). Des mesures conservatoires furent prises dès 1935 (mise en réserve de 6.500 hectares), d'autres secteurs boisés sont en cours de classement. Les circonstances ont développé cependant l'exploitation de l'huile de dâu (oléorésine), immédiatement rémunératrice à peu de frais. Des permis ont été délivrés et les produits, exploités sous le contrôle du Service Forestier, sont livrés au Comptoir des Corps gras.

★★

L'agriculture tient une place extrêmement réduite dans l'activité économique de l'île. Il faut en voir les raisons dans la pauvreté du sol et dans la répugnance marquée de la population, d'ailleurs peu nombreuse, pour tout ce qui ne se rattache pas à la mer. Exception faite de quelques Chinois et Minh-Huong qui cultivent, en très faible quantité d'ailleurs, du manioc, des légumes et des arbres fruitiers, il n'existe que quelques

hectares de poivrières, quasi abandonnées en raison de la surproduction et de la mévente, quelques hectares d'hévéas, de rendement médiocre. La production la plus intéressante est certainement le cocotier, en petits bouquets autour de chaque maison, mais qui fait l'objet d'une culture rationnelle dans la seule grande plantation de l'île. Cette belle exploitation, située à Cáy-dua (à la pointe sud de Phú-Quốc) appartient à M. Grandjean. Grâce à des soins judicieux, et aussi à l'emploi intensif des déchets de poissons comme engrais, elle obtient des rendements intéressants et livre au Comptoir des Corps gras près de 500 tonnes de coprah.

La mise en valeur de l'île est donc à peine ébauchée. L'éloignement et la difficulté des transports, la pénurie de population et de main-d'œuvre, la pauvreté des sols ne permettront pas de longtemps, un essor agricole important. Mais les forêts, et plus encore la pêche sont susceptibles d'améliorations importantes.

Soucieux, malgré les difficultés du moment, de ne laisser inexploitée aucune des ressources si variées de l'Indochine le Gouvernement de l'Amiral Decoux et l'Administration cochinchinoise ont commencé la réalisation d'un programme d'équipement qui se poursuit actuellement.

Depuis avril 1943, un petit cargo de 74 tonnes assure un service bimensuel entre le continent et l'île.

Un contingent de 600 détenus construit le réseau routier nécessaire, améliore le port de Dương-đông, chef-lieu de Phú-Quốc et embellit ce petit centre.

Enfin, l'organisation coopérative se propose de rénover la pêche et l'industrie saumurière, bases traditionnelles de l'activité insulaire, et d'apporter ainsi une contribution de plus en plus importante à l'économie nouvelle que l'Indochine édifie chaque jour.



RÉFLEXIONS AU LONG DES PISTES

I. — IDYLLES LAOTIENNES

par le D^r G. FAURE

UN héros de roman s'écrie quelque part : « Pour moi la vie commence sur la route, lorsque je marche à grandes enjambées, de l'air plein la poitrine ». Loin de Laos, tu nous donnes ce bonheur.

A l'entrée des villages, le Laotien nous reçoit avec des fleurs. Hommes d'abord, femmes ensuite, c'est une longue théorie de suppliants qui dans leurs mains jointes au-dessus de la tête présentent un bouquet. Le Kha, plus pratique et qui connaît la faim, offre un poulet et des œufs.



« En nouant ce fil de coton autour de votre poignet, marmonne Sivaly, accroupie à mes genoux, je souhaite que chaque fois que vous chiquerez le bétel vous ayez à vos côtés une jolie fille qui vous sourira avec tendresse.

» Si vous sortez de chez vous, que le Génie de la terre et le Génie de l'eau écartent de vous tout danger.

» Quand vous irez du côté du couchant, que la Bonne Fortune vous suive. Puissiez-

vous trouver tant de trésors que vos bras s'y enfoncent jusqu'au coude.

» Puissiez-vous vivre mille ans et engendrer cent enfants. »

Musique des mots, quelle signification à demi consciente tu revêts parfois !

Certains termes laotiens sont inévitables dans le langage des Français qui vivent au Laos. Par le jeu des assonances, ils se lient peu à peu dans notre esprit aux mots français, parfois argotiques, correspondants. P(h)ou, par exemple, « montagne », ne nous fait-il pas penser à pic ? *phou Tambê*, pic Tambê ? *Boun*, « fête » n'évoque-t-il pas le trivial « faire la bombe » ? *Khalam*, « interdiction religieuse », finit par s'accrocher à l'idée de calamité. Dans *Houei*, « petit ruisseau », ne croyons-nous pas entendre l'oued de l'Afrique du Nord ? Et *Sala*, « maison pour les gens de passage », ne contient-il pas l'idée de coutume un peu insolite qui nous est donnée par le mot familier salamalec ? La poésie des mots, par ses résonances innombrables et imprévues, met en un jeu tout le répertoire de notre mémoire, nous fait feuilleter en un clin d'œil le fichier complexe des souvenirs, des sensations et des associations d'idées.

Saravane, en Pâli, signifierait « la forêt des mille arbres ». Peut-être, pense-t-on, en voyant les abords où de maigres arbres végètent tous les cinquante mètres, peut-être les mille arbres, mais pas un de plus.

C'est au cours d'un boun où il y avait de nombreuses jarres que Mek l'ivrogne, moitié chantant, moitié dansant, moitié parlant, — car l'ivresse lui faisait voir plus de deux

moitiés aux choses — nous déclama la *Louange de l'alcool* :

« L'alcool a une odeur dont l'univers est parfumé, et de générations en générations fut répétée cette phrase.

» En langue Pâli, langue du Bouddha, on l'appelle Nam Soula ; les habitants de Vientiane l'appellent Eau de la Canne à sucre, et ceux du Million d'éléphants, Larmes de Fantômes. Ce sont des noms ; car lorsqu'il est distillé à point et servi dans un ô (bol), il n'y a plus qu'un seul nom : l'Alcool.



» Il est l'eau la plus précieuse qui jamais exista, l'eau qui dissipe le chagrin, l'eau qui donne le courage, l'eau qui donne l'intelligence. Dans ce monde on ne trouve de plaisir qu'en lui.

» Sitôt qu'il en a bu, le pauvre parle de richesse, le fils se dit plus fort que les parents, l'infirme plus puissant que les Phis Noirs, l'hydropique se flatte que son ventre est lisse comme celui des grands mandarins, et l'aveugle distingue ce qui se passe chez les Hô du Yunnan et les Keo de l'Annam.

» De cette eau nul ne peut se dispenser de boire, pas plus le pauvre que le riche, pas plus le sot que l'intelligent. L'alcool a une odeur dont l'univers est parfumé.»

Le long des routes les poteaux télégraphiques se souviennent encore d'avoir été des arbres, sur qui repoussent quelques feuilles.

Les palmes pleines des bananiers et les palmes déchirées des cocotiers s'inclinent sur les routes rouges ; et le gazon qui les borde nous fait rouler toute la matinée dans les allées d'un parc.

De l'a-pic de Tongkhan nous regardions pleuvoir sur la plaine. Hors d'atteinte des averses qui cheminaient en bas, nous nous figurions être comme les dieux de l'Olympe, distribuant le soleil et la pluie à tout le paysage.

A Tongkhan nous visitâmes les grottes. Par une échelle de bambou dressée contre la falaise, et qui semblait fléchir à chaque barreau, nous en atteignîmes l'orifice, et nous nous engageâmes dans la galerie qui parcourait la muraille rocheuse ; elle était de plus en plus basse, si bien qu'à la fin nous dûmes marcher courbés. De temps à autre une ouverture nous envoyait une bouffée de jour.

« Il y a sept fenêtres », dit Sytanh, et, avançant la tête par l'une d'elle, il hêla joyeusement le groupe qui nous attendait au pied de la falaise.

Boxe laotienne : les lutteurs la dansent avec grâce, se défient avec des gestes précieux et cadencés, et parfois, entre deux ailes de pigeon, sans perdre leur dignité gracieuse, ils s'administrent un upercut.

L'antique coutume de l'obole pour le passeur des âmes, la voici qui subsiste encore à côté de nous. Dans la main ou dans la bouche des cadavres j'ai vu des pièces de monnaie, des billets de banque, parfois même un couteau pour se défendre contre les fantômes.

Un soir de boun où les filles offraient de l'alcool en mon honneur, la maison de bam-



bou tressé était pleine à craquer d'une foule accroupie, le plancher dansant s'incurvait

un peu plus à chaque nouvel arrivant. Pendant les moments de silence on entendait en contre-bas chanter la rivière Sédone sur les rochers du rapide de Tampieo.

« Il y a, dit Pethsamone, une chanson pour chacune de nos villes ». Il se leva et improvisa ces paroles sur l'air de la *Chanson de Saravane* :

« Mon amour est aussi grand que la montagne, et les Quatre Vents ne sauraient l'ébranler.

» Bien que le Mékong soit large, on peut avec une perche en mesurer la profondeur. Que n'est-ce possible avec le cœur des gens !

» Je voudrais bien connaître votre cœur, savoir s'il est amer, sucré ou âcre. Que ne m'est-il possible de l'ouvrir ?

» A chaque parole, vous me dites que vous voulez mourir si je meurs, et reposer avec moi dans un même cimetière.

» Mais, lorsque le bûcher s'enflammera et consumera mon corps, bel et bien me laisserez-vous flamber tout seul.

» Paroles de miel, cœur de fiel ! Je sais que vous cachez dans votre cœur mille faucilles.

» Mon amour est pourtant aussi grand que la montagne, et les Quatre Vents ne sauraient l'ébranler. »

(A suivre.)



LES AGGLOMÉRATIONS DE PAILLOTES DE SAIGON-CHOLON

par le Docteur HÉRIVAUX

A Saïgon-Cholon, la vie dans les agglomérations de paillotes est en train de subir une transformation rapide et profonde ; les traits essentiels en seront esquissés dans un instant. Mais si importantes soient les réalisations d'ores et déjà obtenues, il est cependant facile, en plus d'un endroit, de découvrir, encore absolument intacte, la situation dans laquelle sont restées durant tant d'années les collectivités surtout ouvrières qui s'abritent dans les paillotes et qui représentent à elles seules le quart de la population régionale.

Avant qu'ils n'aient tous disparu, jetons donc un regard sur les groupements définitivement condamnés.

★★

Il y a quatorze mois, le problème avait toute son ampleur : plus de 20.000 paillotes misérables ; 150 hectares du sol entièrement recouverts de ces abris ; 120.000 à 140.000 humains y logeant.

Rassemblés en paquets de quelques dizaines ou par masses de plusieurs centaines, les paillotes soudées les unes aux autres constituaient des noyaux compacts qui truffaient tous les quartiers. Chacun de ces îlots renfermait des milliers d'habitants, certains plus de 10.000. Les centres n'avaient pas échappé à l'envahissement, en sorte qu'on avait plus d'une fois l'impression de voir coexister sur le même emplacement, la ville et sa banlieue. La tendance à l'infiltration était d'ailleurs exploitée et encouragée, notamment sur les mauvais terrains, par de nombreux propriétaires fonciers ; ceux-ci, au lieu de remblayer et de drainer leur sol, en vue de le faire servir à la construction moderne, trouvaient avantageux, contre une taxe d'occupation mensuelle relativement fort élevée, d'en faire, sans aucun frais d'aménagement préalable, un réceptacle du paupérisme. Cette pratique, en bien des endroits, a retardé l'essor de la ville et surtout en a déshonoré l'aspect.

De plus, ces lots, bien que surchargés de monde, restaient sans équipement sanitaire : ni égouts, ni vidanges, ni eau potable. Ils constituaient depuis toujours le gros réservoir de virus de la Région. La

dernière épidémie de variole, cette année même, en est sortie. Quant au feu, il trouvait en ces paillotes jointives une véritable botte de paille toujours prête à flamber.

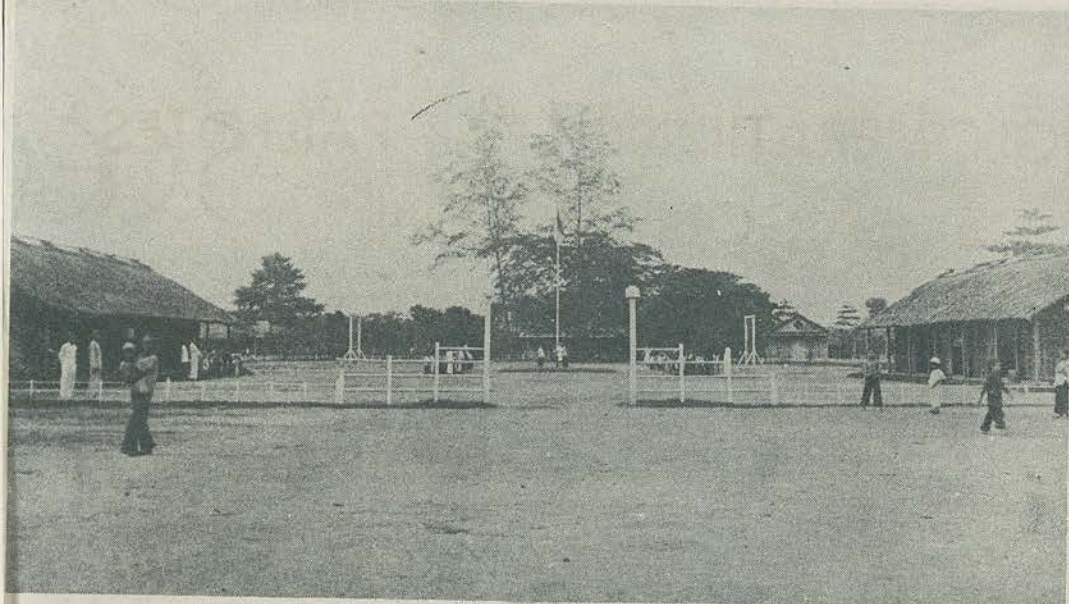
En vérité, entassés dans des logis sans forme et sans nom, toujours à la merci d'un déguerpissement signifié par le propriétaire du terrain sur lequel ils n'avaient qu'un droit précaire et toujours révocable d'habitation, sans rues, sans adresse, sans vrai domicile, tenus pour étrangers à la ville dont ils étaient pourtant les bras de son commerce et de son industrie, ces milliers de gens, en rentrant chez eux le soir quand cessait le travail, semblaient perdre toute individualité et se fondre dans l'anonymat d'un troupeau à peine humain.

★★

L'Administration a pris une décision radicale ; elle a décidé de dégager entièrement Saïgon-Cholon de ces taudis et de diriger le transfert des paillotes sur des espaces acquis par elle et par elle rendus salubres au moyen de drainage ou de remblai, de l'adduction d'eau potable et de l'évacuation des nuisances, dotés aussi de marchés, d'écoles, de terrains de sports, de postes médicaux, afin de constituer, sur les marges du périmètre dévolu à la ville en maçonnerie, des quartiers ouvriers en tous points adaptés aux moyens d'existence d'une couche sociale qu'il convenait d'arracher à sa végétation interurbaine pour l'enraciner définitivement sur ses domaines propres.

A Phutho, sur un immense chantier de 30 hectares, une petite ville de 1.100 logements s'achève, ayant absorbé des déguerpissements qui ont libéré au profit de la construction en dur, 20 hectares de masures au cœur même de Cholon. Au sud du pont tri-pode, 80 hectares se préparent à récolter les milliers de paillotes qui occupent les marécages des rives nord et sud du boulevard Gallieni et qui, depuis 30 ans, bloquent de ce côté la soudure entre Saïgon et Cholon. A Thanh-my-an, dans le cours de l'année 1944, 40 hectares seront à leur tour aménagés, en sorte qu'à ce moment se dégagera nettement la signification de ces quelques

LES PAILLOTES DE SAIGON-CHOLON



← Un parc
de jeunesse.

Une rue



satellites populaires, appelées à distribuer d'une manière rationnelle la main-d'œuvre aux différents secteurs de la ville.

De plus, pour certaines agglomérations qui ne glisseront que les dernières, dans quelques années seulement, sur leur emplacement de périphérie, des réaménagements sur place ont été entrepris en pleine ville : comblement de mares, puits malsains bouchés, installation de latrines, percement d'artères, alignement et espacement des maisons démontées puis remontées au bon endroit selon un modèle-type. Les rues sont dénommées et chiffrées ; chaque maison a



son numéro ; chaque habitant, son adresse ; l'assistance médico-sociale s'y installe ; des jardins d'enfants et des parcs de jeunesse sont créés. Au total, 54.000 des 140.000 pailloards de l'an dernier ont, à cette date, leur existence transformée ; le tour des autres se prépare ; urbanisme, hygiène et action sociale y trouvent leur compte.

← Un type
de grande
pailote.

SCÈN DU VIET-N



Gourmandise.



La becquée.



Photos LE-DINH-CHU

Chacun son tour...

ÈNES D'ENFANTS

DU

T-NAM



Etonnement.

LE-DINH-CHU

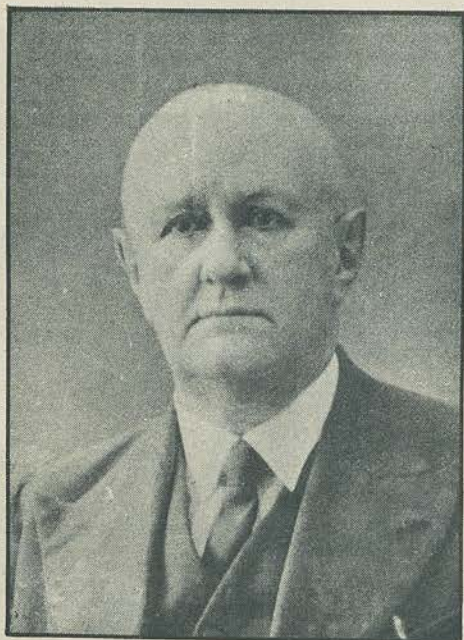


L'ami mèò.

Les Français au service de l'Indochine

M. MORCHÉ

Premier Président de Cour d'Appel honoraire.



M. Henri Morché est né à Evron (Mayenne), le 28 octobre 1876. Il fit de brillantes études au lycée du Mans.

Docteur en droit, avocat stagiaire avant son admission dans la Magistrature coloniale, où il débuta comme attaché au Parquet général en 1901, il fit toute sa carrière en Indochine, qu'il ne quitta qu'une fois pour rentrer en congé.

Il gravit rapidement les divers échelons de sa profession, fut nommé Président du Tribunal de Hanoi en 1920, Premier Président de la Cour d'appel de Hanoi en 1924. Il assuma à plusieurs reprises les fonctions de Directeur de l'Administration de la Justice en Indochine.

Après 37 années ininterrompues de service, il fut admis à la retraite et nommé Premier Président de Cour d'appel honoraire par décret du 28 septembre 1937.

En 1939, il fut rappelé à l'activité du 27 janvier 1940 au 31 mai 1941, en qualité de Président de tribunal de première instance de Hanoi.

Au cours de sa longue et brillante carrière, il participa à de nombreux travaux juridiques. Il est le père de cette œuvre remarquable qu'est le Code civil du Tonkin, ainsi que l'auteur d'un ouvrage de *Jurisprudence générale* à l'usage des tribunaux français, et d'un *Recueil de jurisprudence* à l'usage des juridictions annamites du Tonkin, qui rendent d'inappréciables services aux praticiens et dont la lecture ne saurait trop être recommandée aux jeunes magistrats.

Il présida et dirigea les longs et difficiles travaux pour l'élaboration du Code civil à l'usage des sujets français de Cochinchine, dont la mise en vigueur est à l'étude.

En considération des services exceptionnels rendus par cet éminent magistrat, sa candidature à un poste de Conseiller à la Cour de Cassation avait été retenue, mais il y renonça, ne se résignant pas à quitter l'Indochine, à laquelle il avait donné le meilleur de lui-même.

Officier de la Légion d'honneur du 19 janvier 1932 à titre exceptionnel, en récompense d'une délicate mission qui lui fut confiée par le Gouverneur Général en raison de sa profonde connaissance des populations indochinoises.

L'Amiral Decoux vient de lui confier la mission de diriger les travaux préparatoires et la rédaction d'un Code indochinois des contrats et obligations, travaux qui font partie de l'œuvre entreprise par le Chef de la Fédération en vue de rapprocher autant que faire se peut, les diverses législations indochinoises.

ARTISTES ANNAMITES AU JAPON



Le séjour des peintres indochinois au Japon. — Visite du temple Todai-ji, à Nara.

COCHINCHINE 1943

(Interview de M. HOFFEL,
Gouverneur de la Cochinchine).

REPORTER. — *Puis-je tout d'abord, Monsieur le Gouverneur, vous demander les impressions que vous avez retirées, au cours de vos tournées, de vos prises de contact avec les hommes et les choses de ce pays ?*

M. HOFFEL. — Votre question est bien naturelle, Monsieur, puisqu'il s'agit, en effet, de quelqu'un qui peut être considéré comme nouveau venu dans le pays.

L'Annamite de Cochinchine accuse une intelligence très éveillée et une sensibilité très vive. Il a cette sorte d'expansibilité, d'entrain, de franchise qu'on reconnaît au type méridional. Sans doute, y-a-t-il des Marseillais et des Gascons qui nous l'iront. Qu'ils ne pensent pas que je fasse de l'humour, ni que je cède à une inférence d'ordre géographique : c'est bien l'observation qui suggère cette constatation.

De plus, trois quarts de siècle de vie commune, de relations sans cesse plus étroites avec les Français, le développement de l'instruction dans la masse rapprochent beaucoup le Cochinchinois de nous. Aussi paraît-il le type d'Indochinois le plus « francisé ».

Voici encore d'autres traits. C'est un habitant de la plaine, d'une plaine fertile, avec le fort et le faible qui créent les conditions de cet habitat. Le travail de la rizière impose un rythme : appel impérieux du soleil et de la pluie pour des tâches qui n'attendent pas ; mais aussi relâche dans les intervalles entre deux saisons ; longueur relative des mortes-saisons ; température presque uniforme, ciel généralement bas, soleil trop vif, atmosphère lourde, glèbe bourbeuse. Donc, patience, résistance et ténacité, mais aussi effort intermittent. C'est la nature du sol, le climat, le paysage qui déterminent, pour une grande part, la psychologie d'un pays.

Cependant, il ne faut pas oublier ce facteur historique que le Cochinchinois est le descendant de pionniers qui avaient colonisé une bonne partie du pays avant notre venue et qu'il en a refoulé ses premiers habitants.

Aussi, l'installation relativement récente de ces conquérants explique-t-elle que les vieilles demeures sont plutôt rares en Cochinchine, rare également l'emploi de la pierre — symbole de la stabilité, témoin du temps — qui ne se trouve qu'en peu d'endroits.

REPORTER. — *Je vais vous poser une question qui me tient à cœur depuis longtemps : Pourquoi les Annamites se confinent-ils presque exclusivement dans l'agriculture et semblent-ils répugner au négoce, voire manquer de goût et peut-être même d'aptitude aux affaires et à l'industrie ?*

Cela tient-il à quelque particularité atavique, à un fond traditionnel ? Cela s'explique-t-il encore par d'autres causes ?

M. HOFFEL. — Il existe, en effet, un axiome annamite : « Si, nông, công, thương » (lettré, agriculteur, industriel, commerçant) donnant l'échelle de valeur des différents ordres d'activité.

Il est donc naturel que les Annamites, avant tout traditionalistes, s'intéressent plutôt à l'agriculture qu'aux affaires. Ce n'est qu'à la suite du développement intense et scientifique de l'industrie et du commerce que les Annamites, toujours attirés vers les spéculations de l'esprit, s'y sont portés petit à petit.

REPORTER. — *Votre jugement sur l'aptitude du Cochinchinois au commerce et à l'industrie est, en somme, optimiste. Il tranche sur l'opinion commune.*

M. HOFFEL. — Je crois être cependant dans la vérité. Parce que j'ai essayé de montrer son caractère, le Cochinchinois a de sérieuses ressources et c'est un

être très plastique. Il ne manque pas d'allant, une fois la voie bien déblayée, suffisamment ouverte pour lui paraître sûre. Considérez, en particulier, les résultats qu'il a obtenus en matière d'hévéaculture, de rizierie, d'exploitation rationnelle de la rizière... Il sait s'inspirer avec bonheur de ce qu'il voit autour de lui.

REPORTER. — *Vous pensez donc que les Annamites ont heureusement suivi les exemples des grands initiateurs français qui sont venus s'installer en Cochinchine ?*

M. HOFFEL. — Parfaitement et je pense à ce propos au rôle joué par Remy Gressier, qui vient de mourir, et qui a laissé une œuvre admirable et des enseignements féconds.

REPORTER. — *Quelle est l'incidence de l'action simultanée de ces éléments français et annamites dont les activités interfèrent ?*

M. HOFFEL. — La Cochinchine, le plus vieux pays français de l'Union, est fortement marquée par l'action de nos colons, de nos industriels de nos commerçants. Aussi, accuse-t-elle une personnalité propre. A côté de l'activité des autochtones, il ne faudrait pas oublier la part prépondérante que nos compatriotes ont prise dans son développement et la place éminente qu'ils y occupent.

Et cela comporte des incidences sur le plan administratif et gouvernemental. A certains points de vue, on éprouve moins que dans d'autres pays le sentiment de l'espace vierge appelant, encourageant, exaltant la création.

De plus, une opinion publique ou des courants d'opinion existent du côté français comme chez les élites autochtones sur lesquelles l'esprit français a déteint. Cette opinion se fait moins nettement jour dans la presse, à l'heure actuelle, où nous ne connaissons plus les campagnes électorales, mais il n'empêche que la Cochinchine, à cet égard, se présente déjà comme une vieille colonie française.

Il existe une individualité et un individualisme cochinchinois et je dirais même saïgonnais. L'habitant du pays, sur lequel ces caractères ont marqué dans la mesure de son rapprochement avec nos compatriotes — surtout dans ses élites — est aussi individualiste.

Au reste, les cadres traditionnels s'avèrent ici moins solides, les traditions communautaires, sociales, moins fortes que dans les autres pays annamites. Comparez les villages de Cochinchine à ceux de l'Annam et du Tonkin et le rôle du mandarinat à celui des fonctionnaires cochinchinois des cadres supérieurs et vous apercevrez une différence sensible. Aussi bien, disposons-nous de moins de moyens d'action et de moins de ressources morales et psychologiques pour des entreprises collectives.

REPORTER. — *Vous venez de découvrir une physiologie de la Cochinchine qui, pour n'être qu'une esquisse, est caractéristique. Bien qu'elle ne soit nullement flattée, mais seulement objective — je m'en rends compte, et nos lecteurs aussi, j'espère, — elle est ouverte vers l'avenir. Voudriez-vous bien signaler quelques directions qui s'imposent à la Cochinchine pour préparer et créer cet avenir ? Et, sans aucun doute, les principes de la Révolution Nationale trouvent-ils ici des applications précises et opportunes ?*

M. HOFFEL. — Ce pays, avec des ressources naturelles et le caractère de ses habitants, possède un potentiel de développement indiscutable qui provient de

la présence sur son sol d'abondants éléments nourriciers. Mais, comme pour les tempéraments trop riches, le risque est que ce corps devienne adipeux.

Ainsi, avec la vie généralement aisée, la tendance au laissez-aller, la pente vers la facilité s'observent chez le paysan, chez le propriétaire, chez les représentants des professions libérales, comme aussi chez nos compatriotes, il faut bien le dire.

C'est en petit bourgeois que le Cochinchinois a réagi pendant la crise des bas prix du paddy, il y a une dizaine d'années et c'est de la même façon qu'il se comporte à l'heure actuelle, devant les restrictions, la pénurie de certains articles de première nécessité. Réactions individualistes. Marché noir, accaparement, stockage, c'est cet individualisme qui favorise, qui alimente ces pratiques.

Et si l'application des mesures d'économie dirigée et contrôlée, que nous imposent les circonstances, rencontre des incompréhensions et provoque des mécontentements, c'est également à cause du même esprit.

Le pays a donc bien besoin de « nerfs » et de « muscles » pour sa synergie, d'éléments actifs et de qualité, c'est-à-dire, en somme, d'élites conscientes de leur devoir et agissantes, élites sociales, élites professionnelles pour constituer ses cadres animateurs et directeurs.

Ces éléments existent.

L'organisation professionnelle va les former encore, les embrigader. L'élite française fournira l'armature.

En parlant d'élites et de cadres, je pense d'abord à nos cadres de fonctionnaires et d'employés publics annamites dont le rôle, non seulement administratif ou technique, mais aussi moral et social, ne doit pas être sous-estimé. Ils peuvent exercer une influence très profonde par leurs familles et par leur entourage. Ils ont été, dans l'ensemble, les meilleurs propagandistes, les plus constants soutiens de l'œuvre française.

Au premier rang de ces bons serviteurs du pays, il convient de placer les membres de l'Enseignement, en raison de l'importance de leur mission dans la société, de la valeur et du prestige que la tradition confucéenne accorde justement aux fonctions de maître d'école.

Ici, c'est encore la qualité qui est requise. La formation de nos fonctionnaires annamites, formation morale et professionnelle, qu'il faut toujours pousser et perfectionner, leur recrutement, leurs conditions de vie posent des problèmes très importants et toujours actuels.

Quant aux professions libérales : médecins, avocats, pharmaciens, entrepreneurs..., les Cochinchinois y sont aussi de plus en plus nombreux et bien représentés. Là encore, les traditions professionnelles doivent s'affirmer. Je songe aux admirables classes moyennes françaises, pourvoyeuses des carrières libérales, avec l'amour du métier, le goût du travail bien fait, le sens de l'honneur professionnel, qui les distinguent.

On doit pouvoir en arriver là avec le temps et l'éducation nouvelle. L'esprit d'équipe et de solidarité, le sentiment de la discipline, le service de l'intérêt commun, tout ce qui caractérise l'esprit corporatif, ainsi que les directives sociales de notre Révolu-

tion Nationale, doit être acquis, affirmé, développé.

REPORTER. — Vous avez insisté sur la qualité des cadres, qu'il faut sans cesse améliorer, sur la formation de traditions professionnelles pour remédier à un certain individualisme et développer l'esprit social. Cela est bien évident : qualité chez les hommes.

Sans doute, faut-il aussi viser avant tout à la qualité dans les réalisations ?

M. HOFFEL. — C'est bien certain. Les conjonctures actuelles ne font que confirmer sur tous les plans, cette primauté de la qualité. Ce sont les entreprises, non seulement saines dans leurs moyens et ressources, mais bien organisées, supérieurement conduites, qui triomphent des difficultés et les tournent à leur profit. C'est là un corollaire de la lutte pour la vie.

REPORTER. — Mais le pays lui-même, comment réside-t-il à l'épreuve que lui imposent les circonstances ?

M. HOFFEL. — Il s'est bien comporté, grâce à une direction ferme et avisée qui vient de plus haut qu'ici, et aux efforts qui se multiplient autour de nous. Cependant, soit au cours de la dernière grande crise économique, soit à l'heure actuelle, nous avons constaté que la Colonie, malgré ses ressources, malgré le fonds qu'elle possède, réagit à de pareilles secousses avec une extrême sensibilité, toutes les fois qu'un événement de quelque importance se déclenche.

Le pays jouit d'une réputation d'abondance et de richesse. Il est riche de ressources en grande partie brutes, c'est-à-dire riche en virtualités. La rizière, les plantations lui fournissent de considérables revenus. Sa balance commerciale a toujours été nettement favorable.

Mais il est certain que la situation serait plus saine si les revenus tirés des diverses activités du pays avaient toujours été réinvestis dans des entreprises productrices de la Cochinchine, car ce pays est encore loin d'être assez riche en capital actif pour se suffire.

Ainsi, les rizières, dans l'ensemble, ne sont pas suffisamment aménagées, c'est-à-dire qu'elles ont encore besoin d'être valorisées par l'apport humain, le travail et la technique. Avant la guerre, le propriétaire cochinchinois, trop souvent, dilapidait en dépenses somptuaires ce qui aurait dû aller à perfectionner, à asseoir son capital-fonds.

A l'heure actuelle, le *primum vivere* commande la situation. Mais il faut voir, prévoir, préparer l'avenir.

J'augure beaucoup de bien des travaux d'intérêt collectif entrepris dans différentes provinces. On ne se contente pas d'entretenir les établissements publics, l'équipement, on ne se borne pas à curer des canaux comme à réparer des routes : on ouvre, on construit des voies fluviales et terrestres nouvelles, on aménage, on embellit les centres avec les moyens du bord, grâce parfois au concours volontaire des personnes intéressées à ces travaux et à l'emploi de la main-d'œuvre payée sur les fonds communaux et provinciaux. Le budget local, cela va sans dire, y contribue dans toute la mesure du possible.

Cet effort a une valeur d'exemple. Il se révélera fécond. Au retour des conditions normales, on verra que le pays se sera réellement enrichi.

CỬA TÙNG

par A. L. B.

Du cap Lay à l'embouchure du Song Ben-Hai, la côte d'Annam projette dans une mer idéalement bleue les pointes sombres des huit caps basaltiques qui surgissent de la falaise de terre rouge bordant le pays de Vinh-linh. Des risbernes de sable se sont formées entre chacun des caps, étalant ainsi autant de petites plages au pied du plateau. Frappé par la beauté du site, le R. P. Cadière le fit connaître à ses visiteurs européens ; c'est ainsi que fut créé, vers 1920, le centre balnéaire de Cửa-tùng, où chaque été de nombreux estivants de l'Annam et du Tonkin viennent chercher le repos et l'air pur.

Les villas s'alignent entre le village de Vinh-an et la route des Caps qui longe la falaise, et s'en va rejoindre la route Mandarine après avoir atteint le cap Lay.

La plupart d'entre elles sont des habitations simples, largement ouvertes aux vents marins, encadrées de parterres fleuris, d'allées ombrées. « Coin d'Annam » se cache dans une véritable palmeraie ; une file d'agaves croise ses épées devant un joli mas provençal qui élève ses arcades festonnées de bougainvilliers dans un élégant jardin ; les cactus, si communs dans le pays, clôtureront d'autres villas. Un sentier couleur de sanguine part de chacune d'elles, serpente sur la falaise ombragée de filaos, et conduit à la plage. Ces arbres ont remplacé les pandanus échevelés qui la couvraient autrefois. Peut-être le site a-t-il perdu en pittoresque, mais l'ombre douce et bruisante des beaux arbres de vingt ans a son prix aux heures brûlantes ; en période de typhon, ils brisent les redoutables vents et protègent ainsi les maisons.

La plage elle-même un peu sauvage, vit ses dunes galopantes se fixer entre une route et une belle avenue, tracée en ménageant des ronds-points, des pelouses, et un large trottoir avec des bancs, où philosophes et rêveurs pourront contempler l'immensité et méditer à leur aise. D'ailleurs, la vue de l'imposante construction de maçonnerie qui recouvre le seul tombeau non exhumé de la dune, pourrait orienter la méditation et faire apprécier le grand bonheur de vivre, même à une époque si troublée ; adossé à la falaise, face au large, un autel où l'on offre des sacrifices aux victimes de la mer ; à l'horizon, l'île du Tigre.

La poste s'installe sur le premier cap, près de l'embouchure du fleuve. Sur le second, marquant la limite nord de la plage, l'hôtel des Caps élève sur le terre-plein formé par le promontoire, l'avant polygonal de sa bâtisse centrale, que prolonge une terrasse à ciel ouvert d'où la mer est visible de trois côtés. On a l'illusion de stationner sur le pont d'un navire en partance. Devant l'hôtel, au pied de la falaise, un petit sanctuaire est consacré au culte de la baleine. Ce culte très répandu est motivé par les bienfaits du « cà voi », ou poisson-esprit, de la « cà ngu », ou dame poisson, qui portent incessamment secours aux malheureux naufragés, aux jonques sur le point de sombrer ; mille faits plus véridiques les uns que les autres attestent ces « miracles », nous dit le R. P. Cadière, les pêcheurs du Cửa-tùng ne sauraient être des ingrats.

La plus qu'ailleurs on appréciera les délices du bain, car la plage, faite d'un sable très fin, de « la neige dorée qui croule au soleil », n'est jamais envahie de « luc-binh » et autres détritiques que pourrait apporter le fleuve voisin dès la moindre crue. La rivière de Cửa-tùng présente une forte barre, la masse d'eau douce entraînée au large ne vient pas polluer les flots bleus toujours transparents comme l'eau d'une source, dont ils ont la fraîcheur et la vertu apaisante.

Le climat sec de Cửa-tùng en fait un site recommandable aux personnes fragiles des bronches. Pendant la durée des dernières vacances, le temps fut idéalement beau. Rarement un bref orage trouble un instant la sérénité du ciel, et de la mer, le mauvais temps ne viendra pas avant le début de septembre, au changement de mousson. Même durant les périodes les plus chaudes, les nuits sont agréables, la brise de mer apporte la fraîcheur qui permet de goûter un repos complet. Le calme parfait, l'atmosphère familiale que l'on trouve à Cửa-tùng, font de cette petite plage un endroit des plus favorables au repos que l'on vient y chercher.

L'accès à Cửa-tùng a été réalisé pendant cette saison à la satisfaction de tous. De Hanoi, le train direct parti la veille passe à Tiên-an le lendemain vers midi : une heure après, on est à destination grâce au service postal qui a été assuré sans aucune défaillance. De Hué et du Sud, le train di-

rect dépose le voyageur à Tiên-an à 16 h. 20, ce qui lui permet d'atteindre Cua-tung avant l'heure du bain. On a également proposé, l'arrêt à Sa-lung. Le trajet de Sa-lung à Cûa-tùng ne se complique pas du passage d'un bac, et c'est là un avantage malgré un parcours un peu plus long. Cependant, l'arrêt de Tiên-an devrait être maintenu en raison des possibilités d'accès à Cûa-tùng par la rivière. Lorsque la circulation automobile est possible, les touristes venant du Nord peuvent emprunter la bifurcation de la route Coloniale près du village de Liêm-công-tây et accéder à la plage par la route des Caps.

Si les terres rouges d'origine basaltique fortement latérisée, avec leur végétation naturelle de cactus et de pandanus sont très pittoresques, elles sont, par contre, peu fertiles ; les cultures se concentrent dans les thalwegs des différents cours d'eau tributaires du Sông Bền-Hai ; ailleurs les jardins desséchés sont presque vides de plantes potagères. Cependant, pour qui sait s'accommoder des ressources locales, le ravitaillement est facile, et l'art de rendre savoureux les rares légumes annamites de l'été s'apprend aisément. Au marché de An-Ninh, à moins de deux kilomètres de Cûa-tùng, on trouve : soja, pastèques, courgettes, manioc, fruits, volailles, viande de bœuf, de porc, poissons... La mer reste la grande pourvoyeuse. Pêcheurs et revendeurs apportent de villa en villa, dans leurs paniers garnis de varech, vieilles, langoustes, oursins, crevettes, huîtres et palourdes. Chaque jour se tient près de l'embouchure, le marché « aux poissons » : sardines, raies, daurades, maquereaux, poissons volants, thons surtout, emplissent les paniers et peuvent satisfaire les plus difficiles.

Du miel parfumé, des bananes séchées, du riz, des farines vous seront apportés par les sœurs du couvent de Di-loan sur simple demande, et du monastère trappiste de Phûc-son d'excellents fromages et des jambons ; à l'obligeance des hôteliers vous devrez un pain blanc et savoureux.

Mais, si le ravitaillement reste possible, la variation des prix est une sujétion à laquelle s'habituent difficilement les ménagères : tel poisson qui valait trente cents la veille, vaut le double le lendemain. Cette brusque hausse est motivée par le cours de la sapèque. Il faut bien avouer que cette explication paraît déconcertante et si elle cause quelques ennuis aux estivants, elle amène dans la population un véritable désarroi en même temps qu'elle favorise sans doute des spéculateurs anonymes.

Le bien-être des estivants a toujours été l'objet de la sollicitude des services publics : une escouade de la Garde Indochinoise assure un sobre, discret et impeccable service d'ordre et de

voirie ; l'installation du téléphone, différée sous des prétextes divers, vient d'être réalisée ; une petite centrale électrique dispense à tous lumière et fraîcheur.

Peut-on demander encore qu'un silencieux adapté sur le moteur en éteigne le bruit et laisse ces si nerveux passants des villes à la douce béatitude d'un silence absolu ? De même, il semble qu'en raison de l'importance sans cesse accrue de la plage, il serait désirable d'organiser un service médical, ce qui ne présente aucune difficulté ; il suffirait, en effet, d'investir de fonctions officielles les médecins qui villégiaturent à Cûa-tùng et qui n'ont jamais ménagé leurs soins ni leur dévouement. A eux notre merci reconnaissant.

Heures de rêverie « au chant des sirènes », de « plongée silencieuse dans l'infini », voire même joyeuse détente physique du bain et de la nage, ne sauraient satisfaire complètement le besoin d'activité des jeunes ; l'esprit, le corps ont d'autres exigences. Qu'ils se réunissent, parcourent le pays avec le désir de le connaître. Cette région de Cûa-tùng, qui marque l'extrémité d'un axe volcanique, prolongé par les petits massifs de Gio-linh, Khe-son et A-dua, est une des plus intéressantes qu'il soit à étudier. Sa géologie est simple, mais d'un caractère particulier, sa faune et sa flore très variées en font un champ d'études pour les amateurs de botanique, d'entomologie. Son histoire est celle du pays d'Annam.

La promenade classique à l'époque où les automobiles circulaient librement était de prendre la route des Caps, de boucler le circuit qui, du cap Lay, conduit à la route Mandarine, et de revenir à Cûa-tùng par l'embranchement du sud. Amateurs de cyclisme, la promenade reste possible à faire en une journée ; vous reviendrez le corps rompu d'une saine fatigue mais émerveillés par la beauté de cette côte, dont certains aspects vous rappelleront la Côte d'Azur. Vous, piétons, si vous avez le courage de secouer votre inertie, vous irez jusqu'au cap Lay, distant de Cua-tùng d'environ 10 kilomètres. En partant à l'aube, même si on s'attarde à contempler le lever du soleil sur la mer, trois heures après on est à Thu-luât, le village des pêcheurs. Du cap de l'hôtel au cap de l'Eléphant, la route s'éloigne rarement de la falaise qui domine la plage ; on a de là une vue splendide sur le large, la côte se projette sur la mer comme une immense carte vivante avec ses huit caps sombres et ses plaquettes dorées. Le paysage n'est jamais monotone. Aux abords des caps, la végétation devient plus dense, on traverse une petite forêt de bambous et lianes, semée de beaux arbres où nichent perruches et tourterelles qui partent sous vos yeux en

nuées vertes, rouges, et piaillantes. Un pagodon dédié à quelque génie protecteur, couronne le cap de l'Eléphant. Au delà, les affleurements de basalte donnent à la plage un aspect sauvage, et les caps se suivent tout grouillants d'une vie intense ; oursins, porcelaines se blottissent dans les creux, holothuries, crustacés remuent sous les rocaillies, des bandes de poissons s'ébattent autour des roches, dans des bassins d'eau claire se forment les coraux.

Voulez-vous connaître d'autres paysages, pénétrer la vie active de cette population si courageuse du Quảng-trị ? Traversez le fleuve ; de gros villages commerçants s'étalent près de l'embouchure, d'autres adossés à la dune plantée de filaos, vivent entièrement des ressources de la pêche, puis les rizières apparaissent, les plantations de théiers, d'ananas, d'orangers. Vous vous pencherez au-dessus des puits profonds établis ici sur des terre-pleins en maçonnerie et semblables à ceux forés au « commencement des temps », car si l'installation des Européens à Cửa-tùng remonte à moins de vingt-cinq ans, la région est habitée depuis une époque fort lointaine. Dans son ouvrage sur *l'Emploi de la pierre en des temps reculés*, M^{lle} Madeleine Colani rapporte que le R. P. Cadière lui a fait connaître « au bord du cours d'eau de Cửa-tùng jusqu'à l'embouchure près de la Douane, un « emporium » où se trouve dans la rive, mis à jour par l'eau, un amas énorme et profond de tessons accumulés depuis des siècles sans doute ». Ce savant missionnaire, ajoutait M^{lle} Colani, a la certitude que des navigateurs venaient de temps immémorial, apporter au marché du pourtour du massif basaltique, et à ceux de l'intérieur, céramique et pacotille en échange des produits forestiers de l'arrière-pays. Ces marins traversaient le fleuve au bac de Phuly, dit Đò-lũy, « le bac du Rempart », où, pour se protéger, ils avaient installé un petit fortin.

De la rive du fleuve, on aperçoit, émergeant des frondaisons, les deux tours d'une « cathédrale gothique » ; c'est l'église desservie par le R. P. Cadière. Un chemin ombragé vous conduira à Di-loan chez l'érudit Missionnaire où l'accueil le plus cordial vous sera réservé.

De beaux arbres encadrent l'église, qui rappelle Notre-Dame de Paris avec ses tours, ses gargouilles, le tympan de son portail. Sur un côté de la cour dallée qui l'enferme, s'élève un calvaire, impressionnant par l'attitude émouvante de ses personnages. Il fut édifié par un artiste local sous la direction du R. Père.

Dans un coin de paradis terrestre, tout près de là, se cache une maisonnette auréolée de lianes et de plantes tropicales ; c'est la demeure du vénéré Père. Entrons. Une douce lumière tamisée par les feuillages d'aroidées, de fougères, plonge les pièces dans le clair-obscur cher à Rembrandt.

Vous avez sous les yeux, un tableau du maître hollandais. Un reflet de clarté tombant sur un crucifix fait rayonner dans la pénombre le visage torturé du Rédempteur, son corps émacié. Partout des livres, et adonné à la méditation, un noble vieillard... On s'arrête, le cœur débordant d'une religieuse émotion... On a perdu la conscience du présent... mais la réalité vous ressaisit bien vite ; elle n'est pas sans charme, car, après avoir admiré les plantes rares épanouies sous la véranda, on a la joie d'accompagner le Père qui vous invite à parcourir son beau jardin. Si vous êtes amateur de botanique, vous y découvrirez avec joie, non seulement la plupart des espèces rarement connues en Indochine, mais encore de nombreuses plantes exotiques provenant de l'Amérique du Sud, de l'Afrique qui ont été rassemblées là par le savant prêtre, car son activité ne se borne pas à l'exercice de son important ministère et à des travaux de profonde érudition, il s'intéresse encore à la flore de la région, recueille, détermine, cultive les plantes, dites sauvages, dans un but utilitaire. Vous ferez connaissance avec ces humbles qui fleurissent autour de l'atelier où des artisans initiés par l'éminent missionnaire, fabriquent des étoffes de soie de qualité incomparable. Là, vous verrez la marche de la fabrication depuis l'élevage du ver à soie jusqu'à l'enroulage de la pièce. Le Père montre dans tous les détails sa petite usine et on revient émerveillé de ces vivantes leçons du travail, et plus encore, de la sagesse qui, en tirant parti de toute chose, donne leur riz quotidien à de nombreuses familles du pays. Aussi avec quelle vénération tous s'inclinent sur le passage de leur bienfaiteur ;

Voulez-vous surprendre la joyeuse activité d'un village, faire une excursion dans le passé ? Vous vous lèverez à l'aube, vous suivrez le chemin creux qui traverse le village de Vinh-an. Un murmure de prière s'élève de chaque paillote, car les chrétientés sont nombreuses dans le pays : cette terre du Quảng-trị fut si souvent arrosée du sang des martyrs ! Le soleil levant dore les panaches des pandanus, les aigrettes des bambous, allume les hauts cierges des cactus et éveille tout un petit peuple de bêtes : écureuils sauteurs, rats palmistes, merles mandarins, serpents de jade fuient sous le couvert des buissons à votre approche. Un vénérable vieillard, une fille « au turban vert » débouchant d'un sentier, vous saluent aussi profondément que se prosternèrent jadis leurs ancêtres sur le passage du roi Đổng-ghánh se rendant au séminaire de An-ninh. Lisez la lettre de M. Girard (octobre 1886), missionnaire en Cochinchine septentrionale qui relate le fait et vous verrez défiler devant vous le somptueux cortège. Le roi, dit la missive, avait entrepris la visite de ses provinces du Nord de Hué avec une escorte de 1.000 hommes composée de soldats français et de miliciens annamites, depuis

trois mois. Le roi, dans ses haltes, lisait les annales de son empire et étudiait les caractères chinois ; c'est à la lecture des annales qu'il apprit que son grand aïeul Gia-Long voulant récompenser Mgr d'Adran, avait fait don à la Mission catholique d'un magnifique terrain, près de la mer, avec exemption d'impôt à perpétuité, privilège qui a survécu à toutes les persécutions.

En réveillant ainsi le passé, vous arriverez sur le plateau que forme un cercle de lointaines montagnes bleues. Dans un îlot de verdure, le séminaire de An-ninh apparaît. Depuis plusieurs siècles, son histoire se mêle intimement à celle du pays. C'était en 1783 ; Mgr Pigneau de Béhaine, voulant fonder un séminaire pour les besoins de Haute Cochinchine, que les troubles politiques séparaient du reste de la Mission, fit part de ses désirs au roi Gia-Long et celui-ci réalisa magnifiquement les vœux de son grand ami.

L'histoire de ces temps héroïques prendra ici tout son sens ; franchissez la porte surmontée d'une croix, le R. P. Supérieur et les Pères professeurs présents se feront une joie de vous faire visiter leur pieux établissement. De la chapelle, ils vous conduiront au petit cimetière où reposent quelques-uns des grands Français qui ont consacré leur vie à cette œuvre de charité et de paix. Une dalle, une croix, deux noms, le nom européen et le nom annamite, deux dates :

A. F. Lanassin — Cồ Fo — 1794-1824

F. Noblet — Cồ Mai — 1782-1828

c'est tout. Une vie de dévouement, et de souffrances résumée en quatre mots !

En parcourant les salles d'études, le R. Père Supérieur vous contera l'histoire de leur séminaire. Il vous dira que sous le règne de l'Empereur Gia-Long, l'établissement connut des jours de paix, mais que les persécutions de Minh-Mạng, qui semèrent l'épouvante dans le pays et obligèrent les chrétiens à se réfugier dans les montagnes, furent pour lui une dure épreuve. C'est alors que Bx François Isodore Gagelin (Cồ Kinh), Supérieur du séminaire, fut pris et martyrisé le 17 octobre 1833, étranglé au Bai-dâu ; le Bx Jaccard, également Supérieur, étranglé à Quảng-tri en 1838, en même temps qu'un de ses jeunes disciples, le Bx Thomas Thiên.

Pendant trente ans, le séminaire resta errant, mais le terrain, don royal, ne fut pas confisqué. La paix revenue, l'établissement continua à fonctionner jusqu'en 1885, date qui marque pour les chrétiens d'Indochine et pour ceux du Quảng-tri en particulier, une période sanglante dont le souvenir reste encore vivace au cœur des Annamites après plus de cinquante-neuf ans. La date

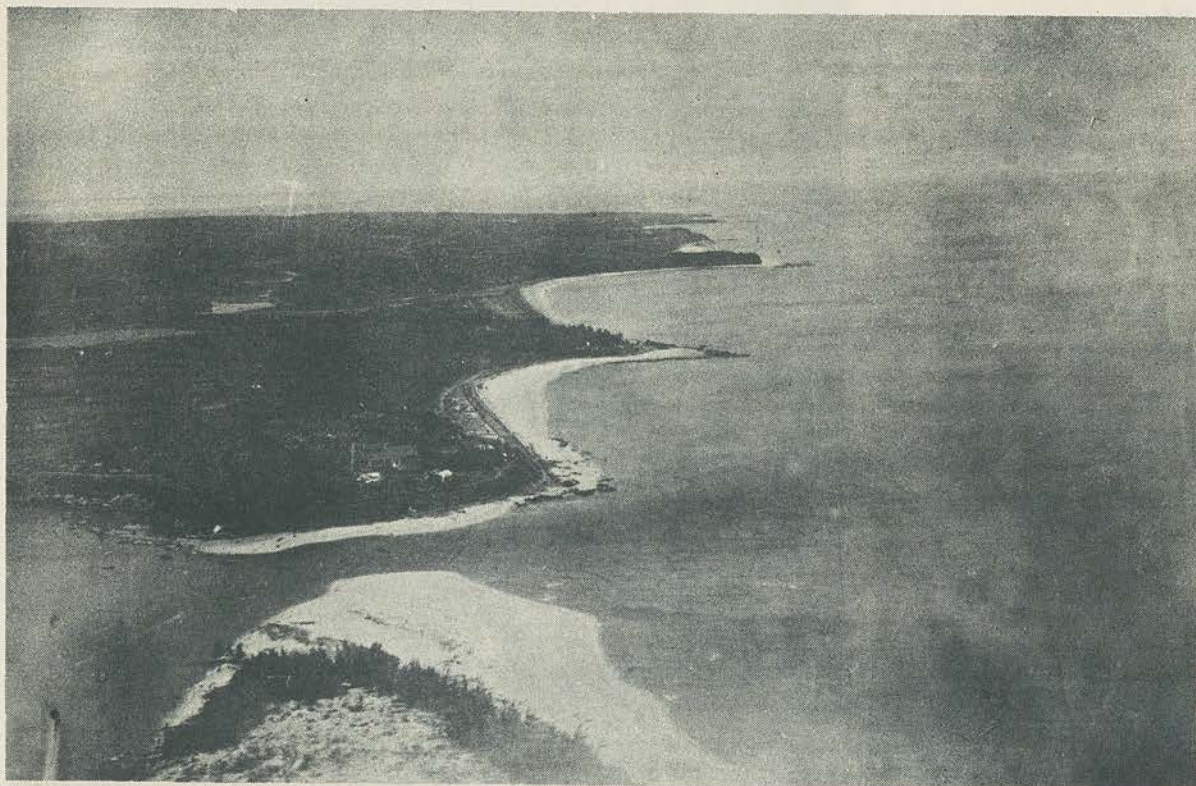
de 1885 qui nous rappelle les intrigues du régent Thuyết, le guet-apens manqué de Hué, la fuite du roi Hàm-Nghi, puis sa capture dans le Quảng-binh, fut une terrible année pour les chrétiens de Quảng-tri ; huit mille d'entre eux périrent de mort violente. Le séminaire d'An-ninh, où s'étaient réfugiés les chrétiens des environs, soutint un siège d'un mois contre les troupes qui voulaient les exterminer, un détachement des soldats français, sous le commandement du capitaine Dallier arriva à temps pour les délivrer.

Un vieux, très vieux serviteur s'approche et remet au Père le courrier du jour ; il reste un des derniers de ceux qui soutinrent le siège, il a oublié son âge mais non pas cette période héroïque de son humble vie.

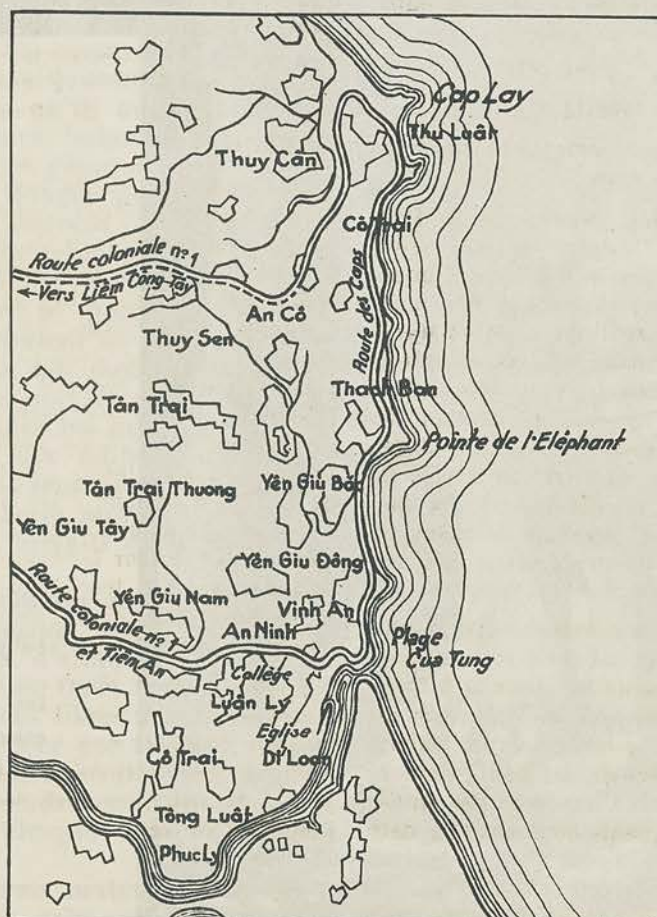
« La paix revenue, le séminaire reprit son activité et depuis, près de 1.300 d'élèves provenant des familles chrétiennes du Quảng-tri, du Thừa-thiên et du Quảng-binh ont reçu ici une formation qui a permis à 25 d'entre eux d'arriver au sacerdoce, parmi lesquels on compte S. E. Hông-goc-Cần, évêque de Chu, et S. E. Ngô-dinh-Thục, évêque de Vĩnh-long. Les autres élèves, plus d'un millier, sont retournés chez eux après avoir reçu une formation plus ou moins longue ; tous ont été de bons citoyens, beaucoup ont rendu des services dans les cadres subalternes de l'Administration. Le collège a même eu l'honneur de compter parmi ses anciens élèves S. E. Nguyễn hữ-Bài, décédé il y a quelques années, après avoir été ministre de l'Intérieur, président du Cơ Mật. »

Les portraits des Bienheureux martyrs, et de S. E. Nguyễn-huu-Bai, ornent le modeste salon où ils prièrent pour leurs frères d'Indochine in Christos. Ce n'est pas sans émotion que vous reprendrez le chemin du retour, qui vous conduira à la plage. Là, vous croiserez des amateurs de pêche, leurs paniers pleins de vieilles prises près des rochers du Cap, ou bien des chasseurs, le carnier garni de poules sauvages, de pigeons verts. Vous assisterez au retour des barques d'une forme particulière à ce coin de la côte d'Annam, avec leur coque de bambou tressé rendu étanche par un enduit de « chai », leurs flancs et leur bordage de bois, leur gouvernail très spécial, leur voile faite d'un tissage de lanières en feuilles de latanier et dont la silhouette rappelle les voiles de l'Adriatique.

Chaque jour, de nouveaux centres d'intérêt éveilleront votre curiosité. Vous ne connaîtrez jamais l'ennui. Vous mènerez à Cua-tùng une vie simple, « loin du monde et du bruit », et vous y ferez provision de santé, en vous meublant agréablement l'esprit et le cœur.

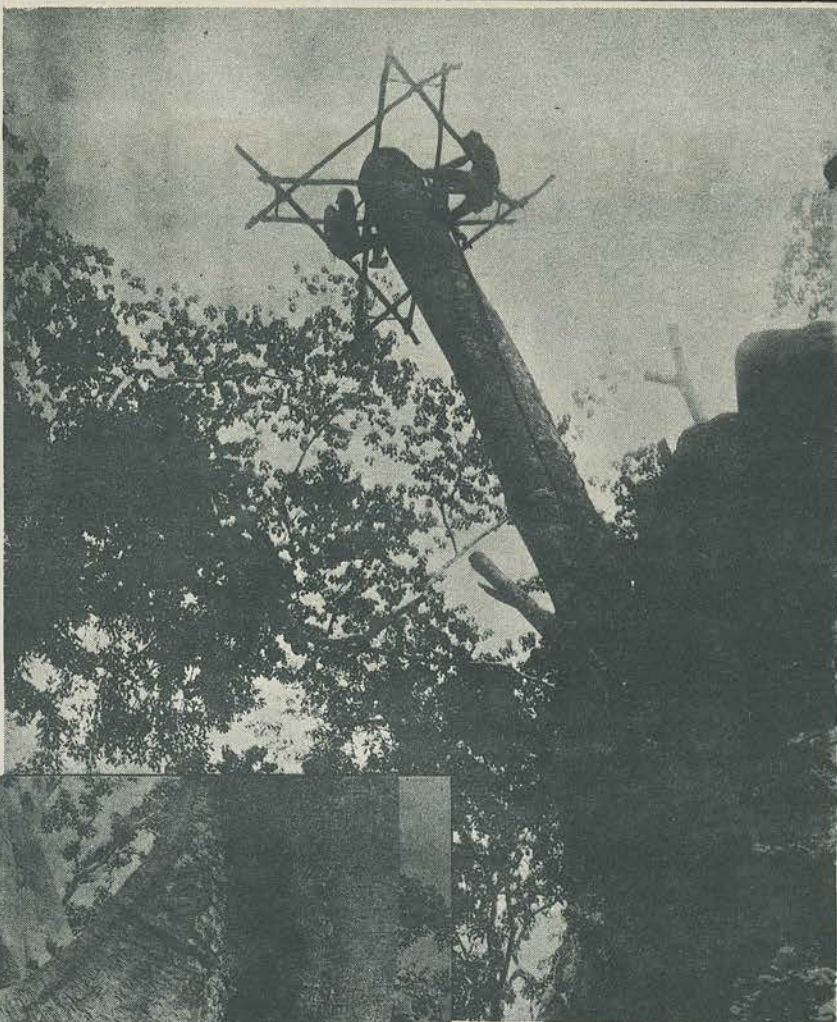


Vue aérienne des caps et de la plage de Cua-Tung. — Au premier plan, l'embouchure de la rivière.



PRAH-KHAN

Abatage d'un arbre
par tronçons.



La pieuvre végétale :

Les racines d'un fromager
enlaçant des ruines
au Prah-khan.

BUCHERONS D'ANGKOR

par Maurice GLAIZE,
Conservateur d'Angkor.

LES touristes qui, à chacun de leurs passages, constatent les progrès accomplis par l'homme dans sa lutte contre la forêt, cause première de ruine des monuments d'Angkor, ne se doutent certainement pas des efforts qu'il faut accomplir pour débarrasser les sanctuaires et galeries d'un temple de l'étreinte des racines qui, inlassablement, s'agrippent aux antiques murailles, les disloquent et les broient.

La Nature a connu bien avant l'homme la technique de la destruction, et certaines essences comme le fromager, exemple typique de férocité végétale, croissent sur le faite même des bâtiments de pierre, s'arc-boutant contre les piliers de toute la force de leurs tentacules d'hydres fabuleuses. Leurs souches aériennes se vautrent sur les voûtes comme des monstres qui laisseraient pendre leurs pattes ou s'épandent en longues coulées de lave. Au-dessus, ces arbres au tronc lisse, beaux d'être centenaires, s'élancent vers le ciel d'un seul jet : solitaires et puissants comme des dieux, ils se composent merveilleusement avec l'architecture humaine qu'ils animent et couvrent de leur ramure, baignant les vieilles pierres de pénombre glauque.

C'est, hélas, un danger permanent pour les monuments, et souvent — toujours même lorsqu'il s'agit de temples que l'on rétablit en leur état ancien — l'archéologue est contraint d'adopter le point de vue de l'architecte : non content de se débarrasser de la futaie banale qui donne bien vite à toutes les ruines l'aspect du déjà vu, il doit se résoudre à sacrifier les sujets d'élite. S'il ne peut conférer aux édifices un brevet d'éternité, du moins leur permet-il ainsi de « mourir de leur belle mort », sans qu'ils soient exposés aux méfaits de la foudre ou d'un ouragan.

La tâche du bûcheron est ardue, car il ne saurait être question, dans l'encombrement des bâtiments, d'attaquer l'arbre, à sa base comme en pleine forêt, puis d'orienter sa chute : les espaces libres n'existent pas, et l'on doit commencer par le haut, émonder d'abord, sectionner ensuite les branches maîtresses, les descendre enfin jusqu'au sol avec des cordes, chaque fourche faisant office de poulie.

Peu de Cambodgiens, malgré leurs remarquables qualités de grimpeurs, se sentent

assez sûrs d'eux-mêmes pour se risquer à manier la hache à trente ou quarante mètres de haut, à califourchon sur de simples branches au balant inquiétant. Certains cependant, véritables acrobates habitués à défier le vertige, n'hésitent pas à se jucher aux points les plus périlleux refusant même de se ceinturer avec des cordes, se hissant le long des fûts les plus lisses par la seule traction des bras et l'effort de leurs orteils crispés.

Passée la dernière fourche, les véritables difficultés commencent, car il n'existe plus de points d'appui, et l'arbre doit être débité par tronçons ne dépassant guère cinquante centimètres de long pour n'être point trop pesants : faisant alors deux entailles opposées aux extrémités d'un diamètre, ces hommes, joignant l'ingéniosité au courage tranquille, y encastrant deux des éléments d'une plate-forme légère en rondins assemblés par des liens végétaux. Cet échafaudage volant, disposé en forme de croix contreventée par un carré, enserme le corps de l'arbre comme un étau : les bûcherons, qui travaillent par deux pour se faire équilibre, s'y assoient en vis-à-vis, coupent le morceau de tronc, l'arriment avec des cordes que maintiennent à terre d'autres coolies, et règlent sa descente au travers du bâti qui les porte.

Il faut compter trois à quatre semaines de ce travail aérien pour l'abatage d'un arbre de forte taille : vers la fin seulement, la hache fait place à la scie, d'un effet plus rapide mais d'un maniement plus délicat. Quant à la souche et ses cascades de racines, on ne peut généralement l'arracher à la maçonnerie qu'avec les plus grandes précautions et par taillades si l'on ne peut attendre qu'elle se dessèche et se détache d'elle-même : on ne saurait la brûler sur place sans risquer de calciner la pierre.

L'exposé de ces difficultés rassurera, nous en sommes certain, les amis des arbres : ceux qui sont chargés de la sauvegarde des monuments d'Angkor ne s'attaquent aux géants de la forêt qu'en cas de nécessité absolue. Quelques temples d'ailleurs, comme Ta Prohm, sont laissés à titre d'exemple dans leur cadre de brousse, et continueront à satisfaire jusqu'à ce que mort s'ensuive toutes les exigences des fervents de la Nature.

La semaine DANS LE MONDE

DU 25 OCTOBRE AU 1^{er} NOVEMBRE 1943

Pacifique.

Sur ce théâtre d'opérations, l'activité des forces aériennes japonaises et alliées ne cesse de s'accroître. Le nombre des appareils engagés augmente sans cesse et dépasse maintenant la centaine, déversant un tonnage de bombes de plus en plus important.

Les différents bombardements ont été principalement dirigés sur la Nouvelle-Géorgie et les Salomon.

— En ce qui concerne l'aviation japonaise, les bases alliées suivantes ont été successivement attaquées :

Le 22 octobre, les îles Woodlash et Trobiand ;

Le 24, la nouvelle base alliée de Finschaff, en Nouvelle-Guinée ;

Le 26, le secteur de Finschaff, ainsi que les îles Kiriwina, Goodenough et Trobiand ;

Le 27, les îles Trobiand, Vela-Lavella et la base de Munda, en Nouvelle-Géorgie ;

Le 28, enfin, l'aérodrome de Biloa, dans l'île Vella-Lavella, et Munda, en Nouvelle-Géorgie.

— De son côté, l'aviation alliée a effectué des raids sur :

Kœpang, dans l'île de Timor, et Ambon, dans l'île d'Amboine, le 21 octobre ;

L'île Bougainville, les 21, 22, 24, 25, 26 et 28 octobre ;

L'importante base navale japonaise de Rabaul, en Nouvelle-Bretagne, les 23, 24, 25 octobre ;

Madang, en Nouvelle-Guinée ;

Enfin, Pomala, dans les îles Célèbes, et l'île Nicobar, le 26 octobre.

D'autre part, des détachements de parachutistes auraient été lancés sur les côtes S.-O. et S.-E. de l'île Choiseul.

Sur terre, de violents combats continuent à se dérouler au nord de Finschaff, près de l'embouchure du fleuve Song.

Sur mer, la marine américaine a appuyé de nouvelles opérations de débarquement sur l'île Mono, le 27 octobre, dans le sud de l'île Bougainville. Un croiseur allié aurait été perdu.

Russie.

Depuis le début du mois, l'offensive soviétique dans le secteur central a été arrêtée par la ligne de défense allemande établie sur le Dniepr et la rivière Sosh, entre les deux positions-clefs allemandes de Vitebsk et de Kiev.

Par contre, dans le secteur méridional du front, l'élargissement de la tête de pont au sud-est de Kremenchug a permis aux troupes russes : d'une part, de pénétrer profondément dans la boucle du Dniepr et de s'emparer de Dnepropetrovsk et de Dnieprozerjisk, le 25 octobre ; d'autre part, de lancer une colonne vers le sud en direction de Krivoi-Rog, formant ainsi l'un des bras d'un vaste mouvement d'encerclement des positions allemandes établies dans la boucle du Dniepr.

Par ailleurs, la percée réalisée vers le milieu du mois entre Zaporozje et Melitopol a ouvert l'accès de la steppe de Nogai aux Armées Rouges, menaçant ainsi la porte de la Crimée et formant le second bras du mouvement d'encerclement précité.

Dans ce secteur, Askania-Nova à 100 kilomètres à l'ouest de Melitopol, et Genitchesk, sur la côte de la mer d'Azov ont été occupés le 31 octobre.

Italie.

Dans la partie occidentale du front, la V^e Armée américaine après s'être heurtée, jusqu'au 20 octobre,

à la ligne de défense allemande établie sur la rive nord du cours inférieur du Volturno, a repris sa progression lente vers le nord, avançant d'une dizaine de kilomètres et occupant Mandragone, sur la côte, et Pietravairano, à 25 kilomètres au nord de Capoue, le 30 octobre.

Au centre du front, les troupes alliées ont atteint la ville et la gare de Molise, le 29 octobre.

De son côté, la VIII^e Armée britannique, progressant depuis la rive nord du Biferno, a réussi à surmonter la résistance des troupes de Kesselring et a atteint en plusieurs points la vallée du fleuve Trigno.

U. R. S. S.

La conférence de Moscou.

Après dix jours de délibérations à Moscou, du 19 au 20 octobre, les ministres des Affaires Étrangères des trois grandes puissances alliées seraient parvenus à un accord sur différentes questions intéressant notamment l'organisation politique de l'Europe après la guerre.

EN FRANCE

Le 14 octobre. — Le Chef de l'Etat a reçu jeudi, en audience officielle, au pavillon Ségigné, M. Arno de Bobrik, nouveau ministre de Hongrie en France.

— Depuis le 5 octobre, une délégation spéciale chargée de l'administration de la ville de Menton est installée dans ses fonctions.

M. Jean Chaigneau, préfet des Alpes-Maritimes, a procédé jeudi à la cérémonie d'installation. M. Saraz Bournet, commissaire au pouvoir, a fait l'éloge du Chef de l'Etat et du Chef du Gouvernement.

La population mentonnaise et les fonctionnaires, groupés sur la place de l'hôtel de ville, ont acclamé et salué les représentants du Gouvernement. La vie a repris normalement dans les cadres de l'administration française.

— L'Association générale des médecins de France, après une interruption de plusieurs années, vient de tenir son assemblée générale annuelle, sous la présidence du professeur Baudoin.

Le 15 octobre. — Le Chef de l'Etat a reçu dans l'après-midi en audience les procureurs généraux et procureurs de l'Etat de toutes les cours d'appel de France réunis à Vichy. Il leur a déclaré notamment : « Vous êtes disposés à faire votre devoir, je le sais et le devoir de tous est de vous y aider. Vous êtes l'élite de la nation et vous jouissez d'autant plus du respect des braves gens que vous savez mieux vous faire respecter ».

Évoquant le souvenir des heures délicates que lui-même avait vécues en 1917 comme chef de l'armée française, le Maréchal a rappelé comment il s'y était pris pour ranimer le moral que minait la propagande défaitiste. Il évita les répressions violentes. A part quelques exemples qui en firent réfléchir d'autres, il agit surtout par la persuasion et parvint à reprendre en main ses troupes qui le suivirent sans défaillance jusqu'à la fin.

« Et c'est parce que j'ai dit ma confiance à ces hommes, conclut le Chef de l'Etat, bien que la répression ait été faible, que le redressement a pu se produire. Vous avez les honnêtes gens avec vous. Vous devez agir avec autorité, car plus vous montrerez d'autorité, plus vite disparaîtront les motifs de troubles ».

— Une cathédrale de ciment s'érige lentement au flanc du Roussillon et, du clocher de cette cathédrale, on domine tous les vignobles et les vergers de la région. Cette cathédrale n'est autre chose que la station frigorifique du Roussillon, située à quelques kilomètres de la gare de Perpignan et qui sera achevée dans les premiers mois de l'année prochaine. Ce frigorifique est destiné à recevoir la production maraîchère de cette terre privilégiée.

C'est là une installation des plus modernes de l'Europe où se trouve rassemblé tout ce qui est français, créé par le génie et la terre français. Un puits artésien assurera toute l'année l'eau nécessaire, une eau saine et fraîche.

En construisant cet immense frigidaire, la France a pensé à son ravitaillement. On tâchera d'y stocker tous les légumes et fruits de la région et des régions environnantes, légumes et fruits dont la consommation n'est pas immédiate ; et des centres frigorifiques seront installés dans d'autres régions du pays.

— L'Institut des hautes études cinématographiques reprendra ses cours le 18 octobre à Nice. Cet organisme a pour but de donner aux futurs techniciens et réalisateurs de films une large culture et des connaissances techniques approfondies, puis d'étendre cette culture aux jeunes élites et au grand public. M. Marcel Lherbier est à la tête de cet organisme.

— L'exposition internationale du « Bolchevisme contre l'Europe » a enregistré hier soir 50.000 visiteurs.

Le 16 octobre. — La doyenne des Françaises, M^{lle} Rodier, de Saint-Fulgent, dans la Vendée, est entrée le 9 octobre dans sa 105^e année.

— Pour ouvrir le cycle des conférences, et des manifestations artistiques et littéraires de l'année scolaire 1943-1944, l'Institut allemand organise, du 6 au 13 novembre, une « semaine allemande ». Deux opéras, des films et une série de conférences sur la littérature seront données au cours de cette semaine.

Le 17 octobre. — Hier après-midi, a été inauguré à Clermont-Ferrand un foyer indochinois spécialement conçu et réalisé pour donner à tous les paysans de l'Annam et du Tonkin, que les circonstances obligent à rester en France, l'impression de se retrouver de temps en temps dans le cadre de chez eux. L'inauguration a eu lieu dans une salle artistiquement décorée, en présence de nombreuses personnalités.

La fête s'est terminée par l'exécution de la *Marcellaise* et de l'*Hymne annamite*.

— L'administration des postes mettra en vente à partir du 25 octobre une série de six timbres-poste à l'effigie des grands hommes du xvi^e siècle.

Le 18 octobre. — M. Pierre Cathala, ministre, secrétaire d'Etat à l'Economie nationale et aux Finances, a créé récemment un Centre national du commerce extérieur, chargé d'établir une liaison permanente entre les organismes professionnels et l'Administration.

Le 19 octobre. — Un Office de recherches coloniales vient d'être créé. Cet organisme a pour objet l'orientation, la coordination et le contrôle des recherches scientifiques dans les territoires relevant du secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies.

— On annonce la mort de M. Romain Rolland, décédé à l'âge de 75 ans ; M. Romain Rolland serait décédé dans un camp, en Allemagne.

Le 21 octobre. — La rentrée universitaire ne subira aucun retard cette année. Dans toutes les facultés, la reprise des cours aura lieu mercredi 3 novembre.

Le 22 octobre. — Le Maréchal de France, Chef de l'Etat, a adressé le 17 octobre à M. Raymond Lachal, Directeur de la Légion Française des Combattants et des Volontaires de la Révolution Nationale, la lettre suivante :

A mon appel, les Légionnaires se levèrent en septembre 1940, pour offrir au redressement de la France l'appui des générations du feu. Forts de la con-

fiance que je leur ai témoignée, ils ont été les serviteurs du bien public et les propagandistes de ma doctrine. Je les en remercie.

Mais c'est l'avenir que je prépare. Les conséquences de la guerre n'ont pas permis de donner plein effet aux grandes réformes que j'ai promulguées. Le régime actuel, en raison des circonstances, ne peut que préfigurer celui que je veux instaurer et qui permettra aux libertés qui nous sont chères de s'épanouir harmonieusement. A la poursuite de ce but, je demeure le guide de la Légion et son Chef. Placée sous mes ordres, distincte de tout autre mouvement, quel qu'il soit, elle conserve la double mission que je lui ai assignée : ramener une atmosphère d'apaisement et d'union, par une action sociale toujours intensifiée en faveur des prisonniers et de tous les Français dans le malheur ; par l'étude approfondie de mes messages, propager et féconder la doctrine qui en découle. Ainsi la Légion préparera un climat plus favorable à la résurrection nationale, par la réconciliation de tous les Français qui n'ont en vue que le salut de la France. Que, s'abstenant de toute ingérence dans les problèmes du seul gouvernement, les légionnaires conservent au milieu des événements tragiques qui nous dominent une attitude purement française. Qu'ils reprennent confiance. Qu'ils restent tous toujours mes soldats. Ils trouveront naturellement leur place dans l'élite qui rendra à la France de demain sa prospérité et sa grandeur.

Le 22 octobre. — Les 150 étudiants d'outre-mer de Montpellier, la deuxième ville universitaire de France, après Paris, avaient besoin que l'on songeât à leur sort. Pour venir en aide aux étudiants de l'Afrique du Nord, aux Malgaches, aux Antillais et Indochinois, à tous ceux qui sont venus de la Guyane, de la Nouvelle-Calédonie, une association, présidée par le Recteur de l'Université et placée sous l'égide du ministère des Colonies, a été créée.

Ce qui manquait le plus à ces étudiants, c'était le réconfort d'un foyer où se retrouver le soir.

On a réussi à trouver un local pour les jeunes étudiants d'outre-mer, qui comprend une salle de ping-pong, des livres, une salle réservée à la lecture.

Le foyer est chargé de trouver du travail aux étudiants qui en ont besoin.

Ainsi étroitement unis, les étudiants coloniaux attendent avec confiance le jour heureux de la paix, celui où la France de la Métropole sera unie à l'autre France, autrement que par le cœur.

Le 28 octobre. — Les crues de la Loire continuent à progresser ; la campagne de Nevers est entièrement inondée ; les dégâts sont importants.

Nos factures de renouvellement sont envoyées un mois environ avant l'expiration de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un mois après la fin de l'abonnement, nous serons dans l'obligation d'envoyer un recouvrement postal et les frais en seront à la charge de l'abonné.

Nous prions instamment nos lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adressent un règlement, de bien vouloir nous rappeler le numéro figurant en haut, à droite, sur notre facture.

Tous nos abonnements partent automatiquement du 1^{er} de chaque mois.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

L'instrument provisoire (« M. Churchill dixit »).

M. Churchill n'a pas perdu son temps en donnant au Comité d'Alger la qualification pittoresque d'« instrument provisoire ». Il est fort probable que cette définition lui restera, non pas à titre provisoire, mais à titre définitif.

On imagine facilement la mine déconfite et l'air pincé des membres de ce directoire d'outre-mer, quand ils se sont entendus, urbi et orbi, qualifiés d'instrument. N'ayant jamais cessé d'organiser le plus grand tapage en briguant le titre de « successeur » avec toutes les prérogatives diplomatiques et honorifiques qu'il comporte, ils eussent peut-être encore admis ou toléré le terme d'« organisme », mais celui d'instrument a dû leur faire vibrer désagréablement le tégument de l'oreille. Vraiment M. Churchill a parfois l'humour corrosif. Il aurait pu dire tout aussi bien « outil » pendant qu'il y était, puisqu'il voulait ainsi préciser par « instrument » qu'il s'agit en l'espèce d'un objet dont il entend se réserver le maniement.

Au fond, il faut y voir une nouvelle preuve que M. Churchill est bien, selon son propre aveu, le « lieutenant soumis » de M. Roosevelt, et que l'Angleterre rejoint, une fois de plus à retardement, selon sa manière, son alliée l'Amérique qui, dans ce débat, n'a jamais eu la moindre hésitation. L'Anglais a fini par sentir le ridicule où il s'était engagé au début, sous les pressions des politiciens d'Alger, quand il prenait à son compte les arguties des juristes algérois sur la prétendue illégitimité du Gouvernement Pétain et sur la substitution qu'ils pensaient pouvoir lui faire de l'« instrument provisoire », en s'appuyant sur je ne sais quel texte antérieur à la Constitution de 75.

Mais la vérité reprend toujours ses droits et veut raison garder.

La prudence, la sagesse, la pondération du Maréchal, aux heures noires de 1940, ont évité à la France une terrible crise d'autorité avec son cortège des plus graves désordres, et probablement aussi de malheurs irréparables. Le prestige du Grand Soldat nous en a préservés, grâce à Dieu, mais aussi sa droiture et son respect de la loi.

En obtenant pouvoirs d'une Assemblée Constituante régulièrement et librement convoquée, dans une zone française non occupée par le vainqueur ; en faisant le plus méritoire des sacrifices personnels ; en ne cessant de témoigner, dans l'exercice de pouvoirs légalement dévolus, du plus constant souci de l'honneur et du respect des engagements souscrits ; en faisant reprendre à la France conscience de la force qu'elle tient de son passé, un fait est acquis qu'enregistre l'Histoire :

La France, plus de trois ans après ses revers, garde dans le monde une situation morale de premier plan, grâce à laquelle, au-dessus des passions exacerbées de peuples rivaux, elle peut être amenée demain à remplir son rôle dans l'œuvre de paix. Et ce rôle là, n'en déplaise à M. Churchill, ne sera pas celui d'un « instrument provisoire », mais celui d'une tradition séculaire.

F. D. A.

(ACTION, 19 octobre.)

Si j'étais le Gouvernement !

Qui de nous n'a pas entendu
Plusieurs fois dans une journée
Des gens, d'un air fort entendu
Discutant de nos destinées
Affirmer péremptoirement
Avec morgue et désinvolture :
« Ah ! ça irait mieux, je l'assure,
« Si j'étais le gouvernement ! »

★ ★

Et ces phraseurs, ces convaincus

Ces grands Pics de la Mirandole
Au bon facies rond d'écu
Ingurgitent — c'est vraiment drôle —
A quelques cerveaux ruminants
Ce leit-motiv, tel un clystère :
« Ah ! ça irait mieux sur la terre
S'il était le gouvernement. »
« Si j'étais le gouvernement ! »
Mon cher Français moyen, j'espère
Pour ton bonheur, ton agrément
Que ton désir sera chimère.
Car vraiment que d'em... bêtements,
Et quel tintouin ! A quelle bile !
On ne lit plus Musset, Virgile,
Quand on est le gouvernement.

★ ★

Tu aurais souvent, c'est certain
Dans le périroïne des crampes
Et serrerais chaque matin
Ce que tu sais, tenant la rampe.
Mieux vaut pour ton tempérament
De continuer les manilles
Tes concours de boules, de quilles,
Que d'être « le gouvernement ».

J. G.

(ACTION, 17 octobre.)

Les chiens ratiers de Saigon-Cholon

La région Saigon-Cholon fait usage de ces chiens depuis quelque six ou sept mois et le Service d'Hygiène ne regrette pas d'avoir plagié le service d'hygiène de Phnom-penh.

Dans la capitale du royaume khmer, les chiens avaient acquis droit de cité depuis des temps immémoriaux, dans le service de l'Hygiène.

C'est en vain que nous avons essayé de savoir qui a eu, voici des années, l'idée de faire appel aux chiens ratiers pour combattre les rats khmers.

Depuis qu'existe le service de l'hygiène à Phnom-penh, les Phnompenhois ont toujours connu les chiens ratiers.

Et, détail qui a son importance : les chefs de service ont pu changer pendant des années, dans notre bonne ville de Phnom-penh, et le service des chiens ratiers a toujours été maintenu dans la capitale khmère.

C'est dire que son existence, selon la formule consacrée, avait été reconnue d'utilité publique.

A l'instar de certains chenils réputés pour l'élevage de chiens d'une certaine race, le chenil administratif de Phnom-penh s'est spécialisé dans l'élevage des chiens ratiers.

Quelques douzaines de bons ratiers ont fait plus, à Phnom-penh, que des centaines de pièges de toutes sortes pour venir à bout de ce fléau qu'est le rat.

La renommée de ces ratiers ayant dépassé les frontières du pays khmer parvint jusqu'à Saigon, au moment précisément où deux cas de peste avaient été signalés dans notre ville.

Nous avons suivi les chiens ratiers dans un groupe de paillotes : en moins d'une demi-heure, ces braves bêtes avaient occis une vingtaine de gros rats.

Dans cette paillote, les chiens étaient tombés en arrêt devant un tas de bois. Les coolies se mirent en devoir d'enlever bûche par bûche afin de forcer le rat à sortir de sa cachette.

Ils étaient deux, des rats énormes, tapis au fond de ce tas de bois. Dès qu'ils se virent découverts, ils s'enfuirent à toute allure... mais ils n'allèrent pas bien loin.

En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, l'as de l'équipe, le chien ratier champion si vous préférez, avait bondi et, mordu à l'épine dorsale, le rat gisait les quatre pattes en l'air, les reins brisés, mortellement atteint.

Un plus jeune chien avait suivi le second rat et

la lutte fut de courte durée. Le rat, avant d'être tué, avait mordu le chien à la lèvre inférieure et un petit filet de sang coulait de la bouche du vainqueur de ce combat singulier.

(IMPARTIAL, 9 octobre.)

Matins saigonnais.

Les matins saigonnais sont un domaine assez peu connu. Innombrables sont les Saigonnais qui ne connaissent pas l'aspect de leur ville à ce moment de la journée. Et pourtant il n'en est aucun autre qui le vaille. Les matins de Saïgon sont presque toujours frais, même au plein de la saison sèche et chaude, même durant les canicules d'avril et mai. Si l'on voulait s'astreindre à se lever de bonne heure et à faire le gros de son travail à ces moments-là, on souffrirait infiniment moins de la température.

Actuellement les matins sont brumeux et voilés, le sol est humide et quand il a plu la nuit, toutes les feuilles des arbres sont ourlées d'une frange de perles tremblotantes qui s'iriseront au premier rayon du soleil, lequel en cette saison pluvieuse n'apparaît guère avant 10 heures.

Le matin, tout est aimable et jusqu'aux cyclos qui vous font mille prévenances ; ils commencent leur journée et se sentent plein d'entrain, profitons-en, car ces heureuses dispositions ne durent guère, comme les roses, que l'espace précisément d'un... matin ; mais c'est assez pour que nous soyons nous aussi emplis d'indulgence envers nos transporteurs cyclo-touristes.

Le matin, Saïgon quitte son aspect de cité des tropiques, le ciel est doux, l'air frais, la brise souffle légère, qui donne aux gens et aux choses on ne sait quelle alacrité inhabituelle. Et si vous croyez que l'exagère, chers lecteurs et chères lectrices, mettez votre réveille-matin sur le chiffre 6 et vous m'en direz des nouvelles.

(IMPARTIAL, 6 octobre.)

Le sens de la communauté.

La joie est un sentiment qu'on ne peut pleinement ressentir qu'en commun. La joie est l'expression d'un

bonheur collectif, elle doit être partagée. Au contraire les plaisirs sont mercenaires, individuels, égoïstes.

Certains parents sont surpris de la passion que leurs enfants manifestent pour le groupement de jeunesse auquel ils appartiennent, et du dédain qu'ils ont, à présent, pour des plaisirs qui avaient, il y a seulement quelques mois, tant d'attrait pour eux.

Pourquoi cette passion ? Pourquoi ce dédain ? Dans leur groupement de jeunesse, les enfants ont fait connaissance avec la joie.

Des dizaines, des centaines d'enfants du même âge travaillent en commun, jouent en commun, vivent en commun. Les différences sociales, les différences de fortune, restent à la porte du camp. Ce que l'enfant est capable de faire, ses qualités de caractère, de cœur comptent seules. Dirigés par des Chefs qui les connaissent bien, dans leurs travaux, dans leurs jeux, les enfants, très rapidement, non seulement acceptent mais désirent la souple discipline qui rend possible la vie du camp.

Ils se chargent, eux-mêmes et sans que l'autorité du chef ait à intervenir, de faire respecter cette discipline. Ils sentent d'abord, comprennent ensuite que sans cette discipline qui coordonne les efforts, qui fait appel aux dispositions particulières de chacun, qui permet à tous de donner aisément toute leur mesure, les jeux en commun, les travaux en commun, les excursions, la vie du camp ne seraient pas possibles. Et ce sont précisément ces travaux, ces jeux en commun, ces excursions, cette vie du camp que les enfants aiment passionnément.

Les travaux grossiers, les corvées que nécessitent la vie du camp et que l'enfant répugnerait à faire chez lui, il les accepte gaiement, parce que tous doivent les faire et aussi parce que ces corvées font apprécier plus intensément le résultat final : le rata est cent fois meilleur quand on a soi-même été chercher le bois, fait le feu, lavé le riz, vidé le poisson, quand on a contribué à le préparer. L'idée qu'ils mangent ce qu'ils ont cuisiné eux-mêmes, est pour ces jeunes affamés le meilleur des condiments.

(LE LEGIONNAIRE DE COCHINCHINE, 15 octobre.)

LA VIE INDOCHINOISE

L'Amiral Decoux à Laokay.

Le Gouverneur Général de l'Indochine et le Résident Supérieur au Tonkin ont effectué, le 12 octobre, une tournée d'inspection à Laokay et à Chapa.

L'Amiral s'est arrêté longuement au monastère de Notre-Dame de la Grande Paix, entrepris sur l'initiative de neuf religieuses trappistes cisterciennes venues du Japon, et qui a été récemment, comme on le sait, l'objet d'une injustifiable agression aérienne.

Ouverture de la saison théâtrale à Hanoi.

La troupe de M^{me} Tridon a joué au Théâtre Municipal d'Hanoi, le 16 octobre, la *Pèlerine Ecossaise*, de Sacha Guitry.

Célébration de la Fête Van-Tho.

La Fête Van-Tho pour l'anniversaire de la naissance de S. M. Bao-Dai, a été célébrée le 21 octobre au palais Thai-Hoà.

En réponse aux vœux présentés par le Résident Supérieur Grandjean, S. M. Bao-Dai a prononcé une allocution où Elle a déclaré notamment :

« En plusieurs circonstances solennelles, j'ai proclamé hautement ma foi en les destinées de la nation protectrice. Mes convictions et ma confiance en la

France éternelle demeurent inébranlables ; elles sont celles de mon peuple tout entier. Je suis heureux de témoigner à nouveau de ma profonde admiration pour l'œuvre grandiose de redressement entreprise dans la Métropole, sous l'égide du Grand Maréchal, dont l'action infiniment sage et éclairée a permis à la France de maintenir haut et pur son prestige, malgré les douloureuses épreuves qui ne cessent de l'assaillir. »

L'Amiral Decoux à Tourane et à Hué.

L'Amiral Decoux, accompagné de diverses personnalités du Gouvernement général, a quitté Hanoi le 21 octobre pour effectuer une tournée dans le Centre-Annam.

Le Chef de la Fédération est arrivé vers la fin de la matinée du 22 octobre à Tourane, où il a procédé à une visite détaillée des travaux et installations diverses récemment réalisés. Puis il a quitté Tourane par la route pour Hué, où il a passé en revue toutes les troupes de la garnison, ainsi que la Garde Indochinoise.

Le 23 octobre, l'Amiral a été reçu par S. M. Bao-Dai puis s'est rendu au Co-Mât pour présider une réunion du Conseil des ministres.

Le Chef de la Fédération a quitté Hué le 24 octobre pour Hanoi, où il est arrivé le lendemain.

Le serment des tirailleurs de la garnison d'Hanoi.

Le stade Mangin, sobrement décoré aux couleurs françaises, a été, dans la matinée du 27 octobre, le théâtre d'une solennelle prise d'armes, présidée par le Gouverneur Général de l'Indochine.

Un officier indochinois, monté sur un tertre devant le front des troupes et tenant en mains les plis des drapeaux des régiments présents lut à voix haute et claire les formules du serment auxquelles tous les tirailleurs répondirent avec un élan enthousiaste.

Concours d'idées pour l'érection d'un monument au Maréchal Pétain à Hanoi.

Le 21 octobre, l'Amiral Decoux a prescrit l'ouverture d'un concours d'idées entre tous les architectes et sculpteurs d'Indochine en vue de l'érection d'un monument au Maréchal Pétain à Hanoi.

Lorsque les projets auront été déposés et examinés, une commission de classement proposera éventuellement trois prix à l'approbation du Gouverneur Général.

L'Amiral Decoux à Thai-binh.

Le 29 octobre, le Gouverneur Général de l'Indochine et le Résident Supérieur au Tonkin se sont rendus à Thai-binh.

Au cours de cette inspection, l'Amiral Decoux s'est rendu à l'ouvrage de Tra-linh, pièce maîtresse d'un système qui réalisera l'aménagement hydraulique de 20.000 hectares du casier nord de la province.

Les bombardements d'Haiphong.

La ville d'Haiphong a continué à être éprouvée par de violents bombardements. Sans compter les dégâts matériels considérables, les victimes ont été pour le mois d'octobre :

1^{er} octobre : 100 morts, 150 blessés ;
7 octobre : 26 morts, 49 blessés ;
10 octobre : 10 morts, 52 blessés ;
26 octobre : 60 morts, 130 blessés,
soit au total : 196 morts, 381 blessés.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES

TONKIN

Catherine, fille de M. et de M^{me} Bonfils (8 octobre 1943).

Eliane, fille de M. et de M^{me} Vaquier (9 octobre 1943).

Jacques, fils de M. et de M^{me} Steinmetz (9 octobre 1943).

André, fils de M. et de M^{me} Bonnet (12 octobre 1943).

Anne, fille de M. et de M^{me} De Méritens (13 octobre 1943).

Martine, fille de M. et de M^{me} Le Sourd (13 octobre 1943).

Jeanne, fille de M. et de M^{me} Caillot (13 octobre 1943).

Jean, fils de M. et de M^{me} Ngoc (14 octobre 1943).

Marie, José, fille de M. et de M^{me} Reynaud (16 octobre 1943).

Jean, Jacques, Stéphan, fils de M. et de M^{me} Ivo-leff (16 octobre 1943).

Françoise, fille de M. et de M^{me} Aupy (17 octobre 1943).

Pierre, fils de M. et de M^{me} Mercier (19 octobre 1943).

Marguerite, fille de M. et de M^{me} Maulavé (19 octobre 1943).

Micheline, fille de M. et de M^{me} Marceau (19 octobre 1943).

Henriette, fille de M. et de M^{me} Crétinoir (20 octobre 1943).

Jean, Marc et Jean, Gabriel, fils de M. et de M^{me} Antoni (21 octobre 1943).

Dominique, fille de M. et de M^{me} Inguimberty (23 octobre 1943).

Monique, fille de M. et de M^{me} Herzlich (23 octobre 1943).

Alban, fils de M. et de M^{me} De Redon (22 octobre 1943).

Jeanne, fille de M. et de M^{me} Minne (24 octobre 1943).

Jean-Pierre, fils de M. et de M^{me} Mouton (25 octobre 1943).

José, fille de M. et de M^{me} Gaide (26 octobre 1943).

Léon, fils de M. et de M^{me} Lyonnet (26 octobre 1943).

Patrick, fils de M. et de M^{me} de Saint-Nicolas (27 octobre 1943).

Alain, fils de M. et de M^{me} Albert (27 octobre 1943).

Guy, fils de M. et de M^{me} Peyric (28 octobre 1943).

COCHINCHINE

Bernard, fils de M. et de M^{me} Willi (9 octobre 1943).

Pierre, fils de M. et de M^{me} Coutout.

Georgette, fille de M. et de M^{me} Canage.

Ninh, fils de M. et de M^{me} Lê-Vân (10 octobre 1943).

CAMBODGE

Serge, fils de M. et de M^{me} Dupré.

FIANÇAILLES

ANNAM

M. Robert Hérissou avec M^{lle} Simone du Chateau.

M. Camille Citeau avec M^{lle} Suzanne Lejeune.

M. Vacherot avec M^{lle} André Renoul.

TONKIN

M. Rémy Jullien avec M^{lle} Françoise Litolf.

M. Roger Marion avec M^{lle} Sao Pheng.

M. Marcel Maldan avec M^{lle} Marcelle Dhinaut.

M. Joseph Serre avec M^{lle} Gilberte Breil.

CAMBODGE

S. A. R. le Krom Luong Sisowath Monipong avec M^{lle} Sonmary Son Diep.

MARIAGES

TONKIN

M. Henri Lauret avec M^{lle} Colette Thibaud (16 octobre 1943).

M. Gaston David avec M^{lle} Jeanne Bertaux (22 octobre 1943).

COCHINCHINE

M. Paul Tinh avec M^{lle} Dang-thi-Tân. (6 octobre 1943).

M. Jean Le Bret avec M^{lle} Alice Davant (16 octobre 1943).

M. Amédée avec M^{me} Andrien (23 octobre 1943).

DÉCÈS.

ANNAM

M. André Lucien (19 octobre 1943).

TONKIN

M. René Vally (16 octobre 1943).

M. Auguste Bourru (17 octobre 1943).

M. Jean Simi (10 octobre 1943).
 M. Albert Tropis (19 octobre 1943).
 Gabrielle, fille de M. et de M^{me} Doupas (22 octobre 1943).
 Yvette, fille de M. et de M^{me} Nicole (20 octobre 1943).

COCHINCHINE

M. Armand Esmenjaud (8 octobre 1943).
 Jean, fils de M. et de M^{me} Noe.
 M. Miguel Mut (16 octobre 1943).
 M. Georges Cordonnié (16 octobre 1943).
 Yveline, fille de M. Goffe.
 Désiré, fils de M. et de M^{me} Jean (13 octobre 1943).

CAMBODGE

Geneviève, fille de M. Escoulan (17 octobre 1943).
 M. Enduran (23 octobre 1943).

COURRIER DE NOS LECTEURS

~ M. R..., Phu-nhuan. — La revue a 40 pages alors qu'elle n'en avait que 32 il y a un an, et nous pouvons cependant à peine publier tous les articles correspondant au programme que nous nous sommes fixé.

C'est vous dire, cher lecteur, que nous ne pouvons songer à donner les résultats sportifs hebdomadaires. D'autant plus que vous pouvez les trouver, soit dans les journaux quotidiens, soit dans la Revue « Sports-Jeunesse », édition du Tonkin.

Les numéros 129 et 133 sont épuisés.

~ F. C. N..., Saigon. — Nous avons lu avec intérêt votre heureuse adaptation du poème chinois de Tehang Nui Hue. Celle-ci est malheureusement trop spéciale pour rentrer dans le cadre de notre Revue, et nous en tenons le texte à votre disposition.

~ N. V. H..., Nam-dinh. — Nous nous excusons, cher lecteur, de cette regrettable erreur typographique que vous avez relevée dans le « si intéressant article » (merci) de notre collaborateur Y. C., intitulé « le problème de l'alimentation en riz de la population tonkinoise ».

Voici le rectificatif demandé :

Page 21, troisième paragraphe, remplacer la 1^{re} ligne, en double : « environ 100.000 tonnes équivalent à peu près à », par « 1.750.000 tonnes de paddy. Il faudrait cependant en déduire... ».

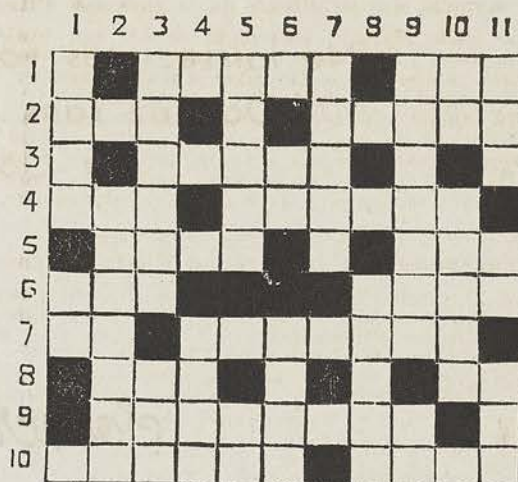
MOTS CROISÉS N° 133

• Horizontalement.

1. — Théâtre d'un crime célèbre — Mesure.
2. — Graminée — Espèce de saumons.
3. — Appartient à une arme d'élite.
4. — Désignent une tragédie célèbre — (3) et (6).
5. — Célèbre Castillan — Après le coutre.
6. — Remplace les dents — Prénom d'un homme d'Etat célèbre.
7. — Deux lettres de crie — Œuvre célèbre (1672).
8. — Véhicule — Patrie de deux frères sculpteurs.
9. — Œuvre célèbre (1645).
10. — Enclos privilégié — Fit dans les temps antiques un coltinage pieux.

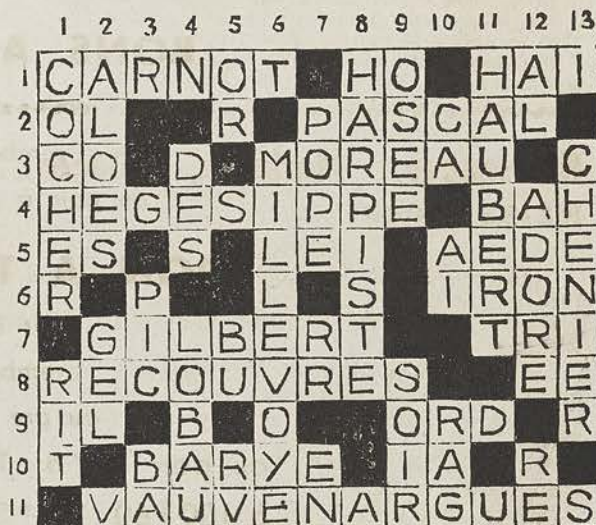
Verticalement.

1. — Première victime — Véhicule démodé.
2. — Mise au théâtre en l'an 420 et en l'an 413 av. J.-C.
3. — Retour de vagues — Garnit un métier.



4. — Dessinateur du XIX^e siècle.
5. — Habilla — Deux lettres de dogue.
6. — Appel — Chef des Hébreux.
7. — Tragédie célèbre inspirée par Othello.
8. — Dans l'air.
9. — Personnage féminin de la tragédie et masculin de la comédie — Pronom.
10. — Forteresse — Fâcheuse.
11. — Auxiliaire — Désigne un certain nombre de personnes non nommées — Affaibli.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 132



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
 D'ENTREPRISES DE DRAGAGES
 ET DE TRAVAUX PUBLICS

CIMENT ARMÉ
 TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
 BATIMENTS INDUSTRIELS

SAIGON

200 — Rue de Champagne
 Tél. n° 20615. R. C. Saigon 24

VOTRE INTÉRÊT

VOTRE DEVOIR

*Ne laissez pas vos capitaux improductifs.
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.*



Souscrivez aux
**BONS DU TRÉSOR
INDOCHINOIS**

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50%.

BONS A UN AN

émis à 97 \$ 50

remboursables

au pair à un an de date

BON A TROIS MOIS

émis à 99 \$ 50

remboursables

au gré du porteur

au pair	à TROIS MOIS de date
à 100 \$ 60	à SIX MOIS de date
à 101 \$ 20	à NEUF MOIS de date
à 102 \$	à UN AN de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50 - 100 - 1.000 - 10.000 et 100.000 piastres.

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté n° 6921 du 2-10-42).

Le Gérant : TRUONG-CONG-DINH.

Imprimerie G. TAUPIN ET C^{ie}

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, Avenue d'Iéna, PARIS

Inspection : 69, B^d Francis-Garnier, HANOI

Toutes les applications de l'électricité :

**ÉCLAIRAGE — CHAUFFAGE — VENTILATION
FORCE MOTRICE**

Étude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose, réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

DEVIS GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société :

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD

et dans les principaux centres du Delta.

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

Société Anonyme au Capital de 95.000.000 de francs

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16^e arrondissement

Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifiques.

VENTILATEURS PORTATIFS ET DE PLAFOND
MOTEURS ET DYNAMOS POUR TOUS USAGES

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION
de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278

IMPRIMERIE - LIBRAIRIE

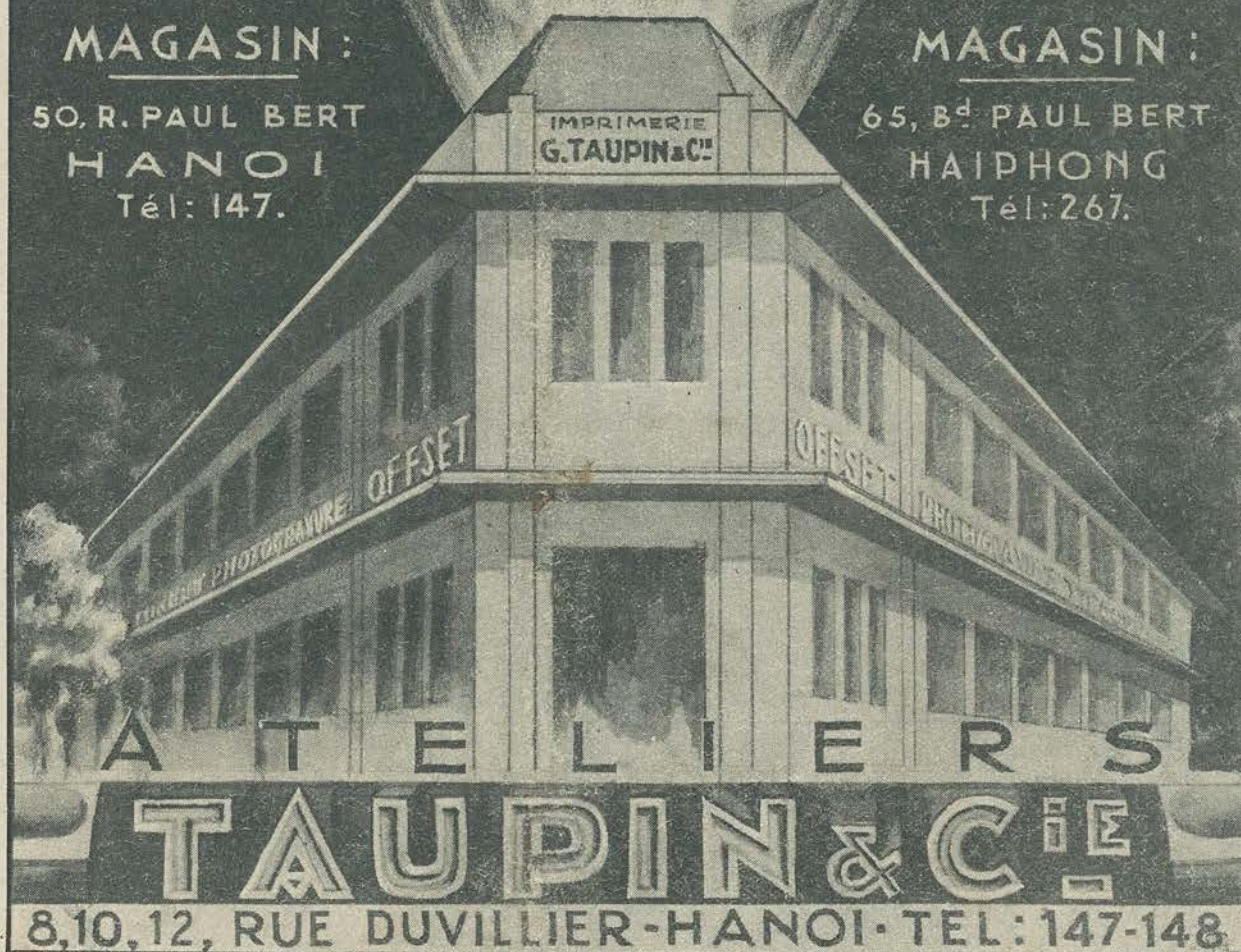
TYPOGRAPHIE - PHOTOGRAPHURE
"OFFSET"

MAGASIN :

50, R. PAUL BERT
HANOI
Tél: 147.

MAGASIN :

65, Bd PAUL BERT
HAIPHONG
Tél: 267.



Pub. Luân